

**RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION**  
38, Avenue de Pérolles

**TÉLÉPHONES**  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ita 54

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.**

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

**PRIX DES ANNONCES**

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — R.A.C. 25 ct.

**Journal politique, religieux, social**

## NOUVELLES DU JOUR

**L'attitude factieuse des instituteurs français.  
Nouvelle alerte révolutionnaire en Crète.  
Moscou, le Reich et la Baltique.**

Le congrès du syndicat national des instituteurs français vient de siéger à Paris. Ce syndicat groupe les instituteurs d'extrême-gauche. Il a 80,000 adhérents, sur 120,000 instituteurs en fonctions dans les écoles de France.

Le secrétaire général Delmas a ouvert les débats par un discours dans lequel il s'est dressé audacieusement, « face au gouvernement, face à l'opinion publique », pour élever la protestation « la plus vigoureuse, la plus indignée », contre les décrets-loi du gouvernement.

Voici quelques passages de cette allocution incendiaire :

Nous avons toujours condamné la politique de déflation, parce que nous la considérons comme stupide ; nos camarades ouvriers savent que la déflation des traitements publics annonce une déflation des salaires de l'industrie. Entre les grands capitalistes, qui commandent la banque et l'industrie, et nous, classe ouvrière, c'est une question de vie ou de mort.

Nous entendons mener la bataille sans interruption ; la lutte contre les décrets-lois ne peut souffrir de répit.

Nous avons demandé que la convocation immédiate des Chambres soit envisagée.

Le cartel des services publics a donné mandat aux militants de se rendre chez les parlementaires et de leur dire : Allez-vous signer, ou non ? Pas dans quinze jours, pas dans huit jours, tout de suite.

Alors nos camarades demanderont au député, dont ils auront obtenu ainsi la signature, de les suivre chez les sénateurs voisins, et d'insister avec eux pour l'obtenir. Il faut qu'avant quinze jours nous puissions publier la liste de ceux qui ont signé et de ceux qui ont refusé de signer.

M. Delmas a ajouté qu'il ne comptait pas exclusivement sur la bonne volonté parlementaire. « Au cours des semaines à venir, il faut que nous resserrions le front des victimes de la politique de déflation, c'est-à-dire l'immense majorité du pays. Les contacts sont pris. Nous pouvons espérer à bref délai renverser la situation. »

L'orateur s'est vanté que le syndicat avait fait écarter du pouvoir le ministre de l'Instruction publique qui avait eu l'audace de sévir contre les instituteurs qui, au précédent congrès de Nice, avaient manifesté leurs idées révolutionnaires et antipatriotiques.

« Nous avons eu raison, a-t-il dit, de l'homme qui voulait mettre l'Université au pas, et dont je ne prononcerai pas ici le nom : j'éprouve pour lui trop de mépris. Il a pu dire devant une commission parlementaire qu'il était seul à n'avoir pas peur du syndicat national. »

Puis il a parlé de « l'imminente révolution ». « Pour la première fois depuis deux ans, l'initiative, qui était aux mains des autres, a changé de camp. Le 12 février lui-même était une réplique au 6. Pour la première fois, la grande masse des travailleurs français s'est levée et a dit : « Parfaitement, quand nous le voudrons, nous prendrons le pouvoir. »

Enfin, le secrétaire du syndicat des instituteurs a tracé en trois points le programme de l'action à entreprendre :

D'abord, mettre les banques à la raison, du premier coup, et, s'il faut, y installer la force publique et emprisonner les administrateurs. « S'il faut, comme l'a fait le comité de Salut public, supprimer des gens, il faudra le faire. »

En deuxième lieu, mettre la presse d'information à la raison, en agissant, avec ses directeurs ou propriétaires, comme avec les banquiers.

Enfin, épurer d'un seul coup l'administration supérieure de l'armée.

Tels sont les propos que le porte-parole des instituteurs de France se permet de tenir, « face au gouvernement ». Il compte sur l'impunité parce que le gouvernement est à la discrétion des députés, qui sont eux-mêmes à la merci des instituteurs, leurs agents électoraux.

M. Laval a une belle occasion de montrer s'il gouverne ou non. Il fera voir que la France a un gouvernement, en relevant le défi du secrétaire Delmas, qui se flatte de « renverser

à bref délai la situation » et qui déclare la révolution « imminente ». M. Laval saura, espérons-nous, donner à ces insolences la réponse qu'elles appellent et nous pensons qu'il ne fléchira pas devant les sommations de fonctionnaires qui mettent cyniquement leur intérêt au-dessus de celui de l'Etat.

A peine remise de la tentative de M. Venizélos, l'île de Crète a revécu hier, lundi, des heures révolutionnaires.

Près de Candie, en effet, une grève d'ouvriers vigneron a rapidement pris un caractère insurrectionnel. Les grévistes armés, au nombre de 4000, ont envahi Candie et, malgré les forces de police, ont envahi la préfecture, qu'ils ont saccagée. Des troubles ont également éclaté dans plusieurs villages de la province de Candie.

Le général Bacopoulos, gouverneur militaire de la Crète, a pris aussitôt des mesures rigoureuses : la loi martiale a été proclamée ; des renforts ont été demandés au gouvernement d'Athènes, qui a envoyé deux contre-torpilleurs et une escadrille d'avions de bombardement.

Les renforts reçus, le général Bacopoulos a cerné la ville et adressé un ultimatum aux grévistes, les invitant à capituler. Les grévistes, qui occupaient tout le centre de la ville, renoncèrent bientôt à prolonger leur résistance. Hier soir, le gouverneur militaire de la Crète a donc pu annoncer au général Condylis, vice-président du Conseil grec, que l'ordre était rétabli. Il y aurait sept morts et une quarantaine de blessés.

Le général Condylis a aussitôt prescrit d'ouvrir une enquête sur ces incidents révolutionnaires. D'autre part, en ce qui concerne la grève proprement dite, des pourparlers ont été engagés entre patrons et ouvriers.

On mande enfin, de source officielle, que, contrairement aux bruits qui ont couru, aucun désordre ne s'est produit au camp d'aviation de Tatoï (Athènes).

Nous avons dit que, à Moscou, se tenait actuellement le 7<sup>me</sup> congrès de l'Internationale communiste, et qu'il y était beaucoup question de la propagande bolchéviste à l'étranger, et notamment en France.

Il a été aussi question, à Moscou, de la « légalité d'une guerre antifasciste de défense contre l'impérialisme allemand ». Pour Moscou, les dangers d'une guerre européenne ne sont pas localisés dans le centre et dans le sud-est du continent. L'accord naval de Londres et le redoublement d'activité de la politique allemande dans toute la région baltique, après la conclusion de « cet accord qui a tourné la tête aux chefs du fascisme », sont considérés comme des preuves de la volonté de l'Allemagne de réaliser le programme nazi établi dans *Mein Kampf* et décidant la disparition des petits pays baltes indépendants pour en faire des places d'armes dans une guerre contre l'Union soviétique. Le *Journal de Moscou* écrit :

D'un commun accord l'Allemagne et la Pologne semblent vouloir profiter de leur influence et de leurs amitiés dans les pays baltes pour adapter leur politique aux besoins du bloc polono-allemand, et c'est à cet effet qu'on juge utile de faire renaître les vieux rêves de bloc polono-balte, qui cette fois devrait faire partie d'un système polono-allemand d'expansion à l'Est.

Les dirigeants soviétique ne voient donc pas sans inquiétude l'expansion de l'Allemagne hitlérienne dans la Baltique.

### Le nouveau nonce à Prague

Rome, 6 août.

Le Pape a nommé Mgr Saverio Ritter nonce apostolique en Tchéco-Slovaquie. Mgr Ritter est actuellement conseiller de légation à la nonciature apostolique à Berne.

## Le conflit italo-éthiopien

**PAIX OU GUERRE ?**

La décision prise, le 3 août, par le Conseil de la Société des nations, marque le début de ce qui sera sans doute la dernière phase des négociations dans le conflit italo-éthiopien. Il en résultera la paix ou la guerre, selon les intentions du gouvernement italien. Quoi qu'il advienne, il est dès maintenant plus aisé d'avoir une vue d'ensemble sur le caractère et la portée du conflit.

L'impression générale qu'on en a doit être très différente, selon qu'on envisage les choses dans le cadre de la Société des nations et au point de vue de l'idéal wilsonien, ou qu'on sort de ce cadre en faisant abstraction de cet idéal. Dans le premier cas, tout ce qui s'est passé et continue de se passer paraît anormal. En effet, on se croirait encore aux temps qui ont précédé la guerre mondiale, Wilson et la Société des nations. Mais tout paraît normal, si l'on se reporte à ces temps et qu'on s'imagine que rien n'a changé depuis.

On avait déjà eu cette impression lors du conflit sino-japonais. Le conflit italo-éthiopien ne fait que la renforcer.

L'idée fondamentale du système wilsonien s'exprime dans l'article 10 du Pacte de la Société. Il y est dit que « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société ». Il y est dit aussi que, « en cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation ».

Par cet article, les membres de la Société se garantissent le *statu quo* territorial. Autrement dit, ils renoncent, les uns à l'égard des autres, à toutes visées de conquête, à tout « impérialisme », comme on dit aujourd'hui.

Le conflit sino-japonais avait déjà montré que ces visées de conquête existaient comme auparavant. Il est vrai que le Japon ne demandait pas directement pour lui-même les territoires qu'il voulait enlever à la Chine. Mais il n'y avait là qu'une fiction, le Mandchoukouo étant désormais un territoire d'influence japonaise. Dans le cas actuel, c'est directement et franchement pour elle-même que l'Italie poursuit des conquêtes aux dépens de l'Ethiopie.

Ce qui augmente la valeur de cet aveu, c'est que l'Italie précise qu'elle a besoin d'un champ d'expansion pour son surcroît de population. Plus symptomatique encore est le raisonnement qu'on y fait en se référant à la politique coloniale de l'Angleterre et de la France. Si ces deux puissances se sont constituées un grand empire colonial, pourquoi serait-il interdit à l'Italie d'en faire autant ? En raisonnant ainsi, on semble oublier que l'Angleterre et la France ont constitué leur empire colonial avant qu'il y eût une Société des nations et que les pays conquis par elles n'étaient pas membres de cette Société. On « semble » seulement l'oublier. En réalité, on ne veut pas admettre qu'un ordre de choses nouveau ait été créé.

Une autre preuve en est cet argument dont se prévalent les Italiens contre les Ethiopiens : ceux-ci seraient un peuple barbare, ou semi-barbare, ce qui donnerait à l'Italie, pays de civilisation avancée, le droit de dominer l'Ethiopie. Avec moins de raison, les Japonais avaient tiré argument, contre les Chinois, de leur supériorité culturelle. C'est là un principe en quelque sorte darwinien, la domination du supérieur sur l'inférieur. Or, ce principe, qui était admissible avant la Société des nations, ne l'est plus aujourd'hui. Le Pacte, en établissant l'égalité juridique entre les membres de la Société, leur interdit de vouloir se dominer les uns les autres au nom d'une supériorité ethnique ou culturelle, même incontestable.

Et cependant, les Italiens s'indignent de ce que la Société des nations veuille les mettre sur le même pied que les Ethiopiens, qu'elle veuille défendre la « barbarie » de ceux-ci contre la civilisation italienne.

En fait, l'Italie, pas plus que le Japon, pas plus que d'autres puissances, n'a jamais accepté sincèrement la juridiction de la Société des nations. Dans un de ses discours, M. Mussolini en a même déclaré le principe « absurde ». De son côté, le grand conseil fasciste a exprimé naguère l'opinion que la Société devrait se modifier pour que l'Italie pût continuer d'en faire partie. Actuellement même, à propos de la question éthiopienne, la presse italienne mène une campagne très vive contre la Ligue.

Voilà le fait grave, d'autant plus qu'on ne peut douter que d'autres puissances seraient prêtes à

imiter le Japon et l'Italie, le jour où la Ligue, pour dire le droit, toucherait à ce qu'elles considéraient comme leurs « intérêts vitaux », expression qui semble justifier toutes les révoltes contre le droit.

Cela étant, le « différend » qui met aux prises deux membres de la Société est une chose relativement secondaire, car, la plupart du temps, ce n'est qu'un prétexte.

Si, de l'attitude des parties en litige, nous passons à celle des autres membres de la Société, le spectacle n'est pas beaucoup plus édifiant. Car, de leur part, le souci de faire triompher le droit le cède au souci de leur intérêt personnel, de leur situation internationale. C'est à cause de cela que les membres de la Société n'ont rien fait de sérieux pour défendre la Chine contre le Japon, et il est visible qu'ils s'inspirent de considérations du même genre dans le conflit actuel.

Néanmoins, les membres de la Société peuvent aussi, dans leur politique d'inertie, s'inspirer d'un mobile plus élevé : le souci de la maintenir en vie. Dans le cas actuel, la crainte de voir l'Italie sortir de la Société, ce qui pourrait en compromettre l'existence, est visiblement pour quelque chose dans l'attitude de certaines puissances.

Dans le conflit italo-éthiopien actuel, une commission d'arbitrage, composée de deux délégués pour l'Italie et de deux pour l'Ethiopie, devait rechercher les responsabilités dans la rencontre d'Oual-Oual, qui s'est produite entre troupes italiennes et éthiopiennes. Or, les arbitres n'ont pas pu s'entendre, pour une raison bien simple : il y a contestation sur le point de savoir si Oual-Oual appartient à la Somalie italienne ou à l'Ethiopie. Il eût donc été logique de déterminer d'abord à qui appartient cette localité. C'est ce que voulaient les Ethiopiens, mais les Italiens s'y sont opposés.

Le conflit revenait donc, non résolu, devant le Conseil de la Société. L'Angleterre aurait voulu que celui-ci examinât, dès maintenant, l'ensemble du problème, dont le point principal est la question des frontières. L'Ethiopie elle-même était de cet avis. L'Italie s'y opposait. La France cherchait une solution transactionnelle.

Pour l'Angleterre, il s'agissait moins de faire triompher le droit en faveur de l'Ethiopie que de protéger sa situation dans le nord-est de l'Afrique et sur la mer Rouge. Le jour où l'Italie serait établie en Ethiopie, elle menacerait le Soudan égyptien, pris entre ce pays et la Tripolitaine italienne. Elle menacerait aussi la Somalie anglaise, située entre l'Ethiopie et l'océan Indien. Quant à la France, elle était soucieuse, avant tout, de ménager l'Angleterre et l'Italie, sa politique extérieure misant actuellement sur ces deux puissances.

C'est pourquoi, au cours de la session extraordinaire du Conseil qui vient d'avoir lieu, on a assisté à un spectacle curieux. Tout s'est manigancé entre l'Angleterre, la France et l'Italie. Les autres membres du Conseil, qui, paraît-il, s'en sont montrés un peu vexés, n'ont plus eu qu'à enregistrer un fait accompli.

On s'est arrêté à un compromis qui ne paraît guère rassurant. L'Italie ayant proposé que la commission d'arbitrage reprît ses travaux avec le concours d'un surarbitre, nommé par les quatre arbitres, et l'Ethiopie y ayant consenti, le Conseil en a décidé ainsi par une première résolution qui a été acceptée à l'unanimité. Mais cette commission, conformément au vœu de l'Italie, n'aura à se prononcer, en fait, par la voix du surarbitre, que sur les responsabilités de la rencontre d'Oual-Oual, sans aborder la question de fond, celle des frontières.

Une seconde résolution disait que le Conseil décidait de se réunir, « en tout état de cause », le 4 septembre, « pour évoquer l'examen général sous ses différents aspects, des rapports entre l'Italie et l'Ethiopie ». Cette résolution a été acceptée par tous les membres du Conseil, sauf, — fait très grave, — par le délégué de l'Italie, qui s'est abstenu au vote.

Ainsi, l'Italie s'est réservée de manquer au rendez-vous du 4 septembre, autrement dit de ne pas accepter la juridiction de la Société des nations, ce qui peut faire craindre un recours à la guerre.

Il est vrai que, entre temps, l'Angleterre, la France et l'Italie vont négocier entre elles seules, en vue d'arriver à un compromis sur la question de fond. Mais rien ne garantit qu'elles y parviennent. C'est pourquoi, du côté italien comme du côté éthiopien, on continue de se préparer à la guerre.

Le résultat, au point de vue international, de ce qui vient de se passer, c'est, d'abord, une certaine tension entre l'Italie et l'Angleterre, alors qu'une traditionnelle amitié avait toujours caractérisé les rapports de ces deux puissances. Le Japon a un moment partagé, en Italie, l'impos-

larité de l'Angleterre, son gouvernement ayant fait entendre que, au point de vue économique, il ne pourrait pas rester indifférent à une guerre italo-éthiopienne. La France, en revanche, a été acclamée en Italie, où l'on a admis qu'elle se rangeait du côté de cette puissance contre l'Éthiopie. Mais d'aucuns se demandent, en France, s'il ne lui deviendrait pas difficile de rester amie de l'Angleterre et de l'Italie, dans le cas où ces deux puissances cesseraient d'être amies l'une de l'autre. Or, tous les Français ne sont pas d'accord sur le point de savoir laquelle de ces deux amitiés il faudrait sacrifier à l'autre.

Enfin, certaines gens font remarquer qu'il est paradoxal et triste que le recours à la Société des Nations, en vue de maintenir la paix entre deux de ses membres, puisse, sans que ce résultat soit sûrement obtenu, jeter la discorde entre d'autres de ses membres.

### La question du canal de Suez

Rome, 5 août.

A l'occasion des discussions sur le conflit italo-éthiopien, et après le discours de sir Samuel Hoare à la Chambre des communes, où une nouvelle allusion a été faite à des sanctions éventuelles contre l'Italie, la question du canal de Suez vient de surgir une seconde fois.

Le sénateur Davanzati définit comme suit la situation dans la *Tribuna*. Il affirme d'abord que le canal de Suez n'est pas un domaine britannique. Il traverse le territoire égyptien. Même si l'Angleterre disposait du canal de Suez comme de son bien propre, ce serait un acte de portée mondiale des plus graves, susceptible d'avoir les plus lourdes conséquences. Puisqu'on ne peut imaginer un acte semblable accompli sous l'égide de la Société des Nations, la fermeture du canal ne pourrait être qu'un acte de guerre. Cet acte de guerre interromprait le trafic de toutes les nations. Le canal serait fermé à tous les navires, et l'Angleterre elle-même serait frappée dans ses intérêts les plus directs, car elle ne pourrait songer à utiliser, pour sa flotte marchande, la voie de la Méditerranée.

### Un discours de M. Eden

Genève, 5 août.

M. Anthony Eden a prononcé une allocution radiodiffusée pour les auditeurs britanniques sur les résultats des négociations de Genève. Il a dit : « Nous avons mis sur pied une procédure qui, à notre sens, offre la meilleure chance d'amener une solution pacifique. Il n'est pas question d'esquisser des manœuvres dilatoires. Vous pouvez imaginer aisément, si vous avez suivi les préparatifs militaires de l'Italie, que nous avons dans l'esprit des préoccupations plus graves que celles que peut provoquer un simple incident de frontière isolé. »

« Je suis heureux de rappeler que, au cours de cette réunion du conseil, le président du Conseil français et moi-même avons travaillé dans le plus étroit accord. Naturellement, nous ne pouvons prétendre avoir réglé tout le conflit. Nous sommes malheureusement encore loin d'un aussi heureux résultat. »

Après avoir précisé que la solution pacifique du conflit, vers laquelle vont tendre les trois puissances signataires du traité de 1906, ne pourrait être atteinte sans le plein consentement du gouvernement éthiopien, M. Eden a ajouté :

« Quelle que soit la situation des négociations entre les trois puissances, le 4 septembre, le conseil se réunira. Dans le cas où, à cette date, les négociations n'auraient pas abouti, le conseil devra agir en vertu des obligations qui découlent du covenant. »

« Si une solution doit être trouvée, je suis convaincu que nous sommes tombés d'accord sur les meilleurs moyens de la trouver. »

### Le négus pacifique

Londres, 5 août.

On mande d'Addis-Abéba au *Times* que le rapport du représentant de l'Abyssinie à Genève, le professeur Jèze, a accru l'optimisme qui régnait dans la capitale. L'empereur a envoyé un message aux 60.000 guerriers qui séjournent dans les environs, leur demandant de ne pas entrer dans la capitale. L'empereur, par égard pour la Société des Nations, ne désire aucune manifestation guerrière. En conséquence, la seule manifestation qui ait eu lieu dimanche est celle de la jeunesse d'Abyssinie.

### Pas de mission catholique molestée

Addis-Abéba, 5 août.

La presse italienne annonçait avant-hier qu'une mission catholique française de Dubbo, dans la province de Wolamo, avait été attaquée par des Abyssins et que, à Harrar, Mgr Jarousseau avait été maltraité et insulté.

Les milieux catholiques éthiopiens et le ministère des affaires étrangères démentent formellement ces informations.

Tout ce qu'il y a de vrai dans cette histoire, c'est qu'une maison d'une mission catholique française de Dubbo fut pillée et brûlée, voici quelque temps déjà, par des voleurs nocturnes, comme il arrive parfois dans ces contrées peu habitées. Cette maison est déjà reconstruite et l'incident n'a rien à voir avec les circonstances actuelles et ne revêt aucun caractère politique.

### Une dépêche du négus à Genève

Genève, 5 août.

S. M. Haïlé Sélassié, empereur d'Éthiopie, a adressé au secrétaire général de la Société des Nations le télégramme suivant : « Nous vous prions de remercier les membres du Conseil de la Société des Nations pour les efforts par eux déployés pour aboutir à la résolution du Conseil. Le gouvernement impérial renouvelle la ferme volonté qu'a l'Éthiopie d'une solution pacifique et équitable et espère que les efforts de la Société des Nations aboutiront au maintien de la paix. »

### Une protestation contre un discours de M. Mussolini

Addis-Abéba, 5 août.

Commerçants et notables des colonies allemande, arabe, arménienne, hellénique, indienne, libanaise, portugaise, russe, suisse et turque d'Addis-Abéba ont signé la protestation suivante : « Dans une interview accordée à un journal parisien, M. Mussolini, faisant allusion à l'Éthiopie, a dit : « La Société des Nations sera-t-elle le tribunal où les nègres et les peuples arriérés et sauvages du monde traîneront les grandes nations ? »

Dans un discours précédent, M. Mussolini a déclaré que l'Éthiopie « gouverne les peuples d'autres races avec injustice et cruauté ».

« S. Exc. Mussolini, n'ayant jamais visité l'Éthiopie pour être en état de se former une opinion personnelle sur le gouvernement et le peuple éthiopiens, nous le croyons de bonne foi, mais nous devons affirmer qu'il a été mal renseigné et que nous, signataires, qui vivons en pleine liberté depuis des dizaines d'années dans ce pays chrétien et hospitalier, recevant toujours le plus large accueil sans être dérangés dans nos occupations, ayant des impôts minimes, toujours respectés par les chefs et par le peuple, nous croyons devoir déclarer, afin que les autres peuples connaissent la vérité, qu'une telle qualification du peuple éthiopien est sans aucun fondement et loin de la réalité. »

### L'opinion anglaise

Londres, 5 août.

Le *Manchester Guardian* écrit :

« Selon toute probabilité, la tâche des deux pays (Angleterre et France) sera de faire que les exigences de l'Italie soient réduites à leur minimum, et que l'Éthiopie fasse le maximum de concessions. Mais il est peu probable, si l'on en juge par les déclarations faites par M. Mussolini, que l'Italie accepte moins qu'une souveraineté partielle, à laquelle l'empereur d'Éthiopie ne saurait consentir. Il a été suggéré que l'Éthiopie pourrait accepter un protectorat de la Société des Nations dans lequel l'Italie aurait sa part. »

« Cette hypothèse, si elle était acceptable pour l'Éthiopie, qu'elle fût une entreprise de l'organe de Genève et non une domination déguisée de l'Italie, serait, certes, préférable à la guerre. Mais M. Mussolini ne semble pas devoir être disposé à accepter un règlement qui ferait de l'Italie une simple actionnaire de la Société des Nations et qui, ultérieurement, rendrait l'Éthiopie suffisamment forte pour défendre son indépendance, sans l'aide de l'organisme de Genève contre toute nation, y compris l'Italie. »

« La France et la Grande-Bretagne ont à décider, dans toutes ces propositions, jusqu'à quel point elles peuvent exercer leur influence sur l'empereur pour obtenir de lui des concessions, et à quel point cette « pression morale » devient immorale. Il ne saurait, en tout cas, être question de donner à l'Italie, par l'intermédiaire de la Société des Nations, une base sur laquelle elle puisse s'appuyer pour exercer une influence sur l'Éthiopie, influence qu'elle cherche à obtenir par la force des armes. »

### Le langage italien

Milan, 5 août.

Le *Secolo-Sera* écrit :

« Nous ne nous vantons pas des victoires de Genève, auxquelles nous ne tenons pas (*sic*). Nous constatons cependant que la presse de tous les pays a reconnu que les solutions adoptées correspondent au point de vue italien. Une chose est claire : la résolution approuvée à Genève ne limite pas la liberté d'action de l'Italie et ne lui enlève aucune possibilité de continuer ses préparatifs militaires. »

Rome, 6 août.

Le discours de samedi de M. Eden est considéré ici comme l'annonce de sanctions. Le *Giornale d'Italia*, dans un article officieux, se demande si c'est l'Angleterre ou la Société des Nations qui a à décider le recours à des sanctions. L'Angleterre, d'après le journal, encourage l'Éthiopie à se montrer intransigeante et paraît de moins en moins favorable à une solution pacifique dans l'intérêt de l'Italie. Tout ce qui peut contribuer à rendre plus aigu encore le conflit entre Rome et Addis-Abéba est mis en œuvre par l'Angleterre.

### Deux chefs abyssins

Addis-Abéba, 6 août.

L'empereur a nommé deux nouveaux gouverneurs pour les provinces de Mollaga et de Saio. Ce sont tous deux des chefs militaires connus : l'un est le Lickamacuas Mangacha, qui, selon la tradition, doit, au cours des batailles, revêtir les vêtements de l'empereur pour attirer sur lui les coups de l'ennemi ; l'autre est Dedjasmatos, c'est-à-dire le chef de l'aile droite de l'armée impériale.

### Nouvelle mobilisation italienne

Rome, 6 août.

Le *Deutsches Nachrichtenbureau* communique : De source compétente on apprend que la publication de la 9<sup>ème</sup> ordonnance de mobilisation est imminente.

### La tâche ardue de M. Laval

Paris, 6 août.

Au cours de la conférence qui s'est tenue à la présidence du conseil, il a été décidé que M. Pagnon, ministre de l'intérieur, convoquera, à Paris, tous les préfets pour la fin de la semaine.

Ces hauts fonctionnaires seront alors reçus ensemble par M. Pierre Laval.

Le président du conseil leur donnera les instructions précises pour l'application des décrets-lois et leur exposera toutes mesures utiles en vue de la baisse du coût de la vie et de la renaissance économique.

Paris, 6 août.

M. Laval a conféré avec plusieurs ministres, notamment avec MM. Régnier, Mandel, Frossard, Cathala, Fabry et le général Denain.

M. Frossard, ministre du travail, a exposé au président du conseil les lignes essentielles du plan de grands travaux qu'il envisage. Ce programme destiné à stimuler l'économie nationale, intéressera aussi, par certains de ses aspects, la défense nationale et plus particulièrement passive du territoire. Ce sont naturellement ces aspects qui ont fait l'objet d'un échange de vues entre le président du conseil, le ministre des finances et les ministres des départements de la défense nationale.

### Le congrès des instituteurs français

Paris, 6 août.

Au congrès du syndicat national des instituteurs, M. Jouhaux, secrétaire général de la Confédération du travail, s'est élevé contre la politique de déflation suivie par les gouvernements en ces dernières années. L'orateur déclare : « Nous sommes résolus à prendre nos responsabilités le cas échéant et à rééditer avec plus d'ampleur le mot d'ordre de grève générale du 12 février 1934. »

Le congrès a ensuite entendu M. Neumayer qui, au nom de la fédération des fonctionnaires, vint affirmer la solidarité de son organisation vis-à-vis du syndicat des instituteurs.

Le congrès a fini ses travaux, hier, lundi après midi. Diverses résolutions ont été votées à l'unanimité. L'une d'elles signale les progrès réalisés par l'unité syndicale, ces derniers mois. Elle demande aux deux congrès des Confédérations générales du travail :

1<sup>o</sup> de décider la fusion rapide des syndicats, unions, fédérations et confédérations selon des modalités telles qu'elles soient réalisées en fait au 1<sup>er</sup> novembre ;

2<sup>o</sup> de tenir, à la fin de leurs travaux, une séance commune symbolique consacrant la réalisation de l'unité syndicale.

Le prochain congrès se tiendra à Lille.

### Un épisode de la révolution des Asturies

Oviédo, 5 août.

Devant le tribunal d'urgence a commencé le procès intenté contre le lieutenant bulgare Dimitri Ivanof, de la Légion étrangère, accusé du meurtre du journaliste Luis de Sirval, venu à Oviédo faire un reportage sur la répression du mouvement révolutionnaire.

Le lieutenant Ivanof faisait partie des troupes africaines amenées dans les Asturies pour combattre les insurgés.

L'accusé est depuis dix-neuf ans à la Légion étrangère. Il a été blessé cinq fois et a participé à plus de 200 combats au Maroc.

Dans la matinée du 17 octobre, il se rendit, en compagnie des lieutenants Pando Caballero et Florit de Togorès, au commissariat central, où le journaliste Luis de Sirval était détenu. Les officiers se proposaient de l'interroger sur quelques informations qu'il avait envoyées et relatives à certains abus dont il accusait la Légion étrangère et les tirailleurs marocains, au moment où les troupes africaines reprirent Oviédo aux révolutionnaires. Le journaliste répondit d'une manière méprisante et alla même jusqu'à frapper le lieutenant Pando Caballero. Ivanof, croyant que le journaliste tentait de fuir, car il prenait de l'élan vers la porte, sortit son revolver. L'accusé prétend que les coups partirent seuls. Sirval tomba. Il mourut presque sur le coup. Ivanof nie avoir tiré à nouveau sur le journaliste à terre. Il déclare qu'il n'y eut pas préméditation de sa part puisqu'il ne connaissait pas le journaliste et ne pouvait pas avoir de ressentiments personnels contre lui.

### La question des Jeux olympiques

New-York, 5 août.

The *Christian Century*, un des plus puissants journaux protestants des États-Unis, lance, dans un éditorial consacré aux persécutions religieuses en Allemagne, un appel aux autorités sportives des États-Unis pour qu'elles interviennent énergiquement en vue d'obtenir que les Jeux olympiques soient organisés dans un autre pays que l'Allemagne.

### Dans le Reich

#### Dissolution d'une ligue catholique d'anciens combattants

Le groupe rhénan de la ligue catholique des anciens combattants a été dissous « parce que l'existence de cette ligue confessionnelle est susceptible de porter atteinte à la solidarité nationale et de provoquer des conflits confessionnels parmi les anciens combattants ».

#### Un énergumène

M. Frank, ministre du Reich et chef des juristes allemands, s'est livré samedi soir, à Cologne, au cours d'une réunion nationale-socialiste, à une violente diatribe contre le « catholicisme politique ».

« Jamais plus, a-t-il déclaré en substance, nous ne tolérerons en Allemagne une domination des prêtres. Nous détenons le pouvoir et personne ne nous l'arrachera. Nous procéderons avec nos adversaires comme avec des serpents, nous les écraserons. Ce faisant, il est peu probable que nous éprouvions des craintes pour notre vie éternelle ; nous savons qu'on a invoqué publiquement le ciel contre nous, qu'on nous a comparés au diable et qu'on nous a maudits ; et cependant nous sommes demeurés les plus forts. »

#### Les juifs malmenés

Le docteur Kleinfeld, l'un des juifs attaqués au cours de la manifestation antisémite du 16 juillet au Kurfürstendam, à Berlin, est mort de ses blessures à l'hôpital.

Le docteur Kleinfeld était assis à la terrasse d'un café quand la manifestation se produisit ; il fut battu dans le café puis traîné dans la rue et à nouveau battu. On l'emporta sans connaissance à l'hôpital.

#### Sept mois de prison pour une coquille d'imprimerie

Un journal ayant eu la malchance d'imprimer, à la fin d'un discours : *Heilt Hitler!* — ce qui voulait dire : Guérissez Hitler! — au lieu de la formule consacrée : *Heil Hitler!* (Salut à Hitler!), le typographe qui avait commis la faute a été condamné à sept mois de prison pour avoir ridiculisé le *Führer*.

### L'Allemagne a de l'or

Prague, 5 août.

La *Prager Presse* relate que, selon les journaux financiers londoniens, plus de 860.000 livres sterling d'or ont été transférées récemment d'Angleterre en Allemagne. Or, ce montant ne figure pas dans le bilan de la Reichsbank du 31 juillet. La *Prager-Presse*, rappelant que M. Schacht a avoué, en avril, que 500 millions étaient déposés à la Banque d'escompte-or, assure qu'il y a encore d'autres dépôts de métal jaune en Allemagne, pouvant former ensemble un trésor de guerre secret. Enfin, ce même journal reproduit la remarque du *News Chronicle*, relevant combien est faible la thèse du Dr Schacht suivant laquelle l'Allemagne ne peut pas payer ses dettes extérieures.

### Le Mexique et les États-Unis

Mexico, 6 août.

Le gouvernement fédéral a déclaré illégale la concession accordée à des Américains en Basse-Californie.

Cette concession, partant de la côte du Pacifique, s'étend à 25 kilomètres à l'intérieur de la Basse-Californie et comprend la baie de Magdalena, point qui fut toujours considéré comme important au point de vue stratégique, et l'île Margarita, depuis San José del Cabo jusqu'au nord du district de Comodon. La concession sera colonisée par des Mexicains et les troupes fédérales y construisent des routes.

### L'ESPIONNAGE

Liège, 5 août.

La *Meuse* annonce que la gendarmerie d'Empen vient d'arrêter un dangereux espion.

Il s'agit d'un nommé Joseph Primadzula. Primadzula a reconnu avoir expédié des documents en Allemagne. Il a été écroué à la prison de Verviers.

### Nouvelles diverses

Le général von Blomberg, ministre de la guerre du Reich, est arrivé à Oslo pour un séjour dans les montagnes norvégiennes.

— La Chambre de Washington a adopté le projet de taxe sur la richesse, selon le projet Roosevelt.

— Le sénateur américain Pope, membre de la commission des affaires étrangères, partira la semaine prochaine pour l'Europe avec l'intention de visiter Londres, Paris, Genève et Rome.

— Le ministre des finances du Brésil fait démentir les bruits selon lesquels il songerait à suspendre le paiement des dettes extérieures « en ce moment ».

— Les grévistes du port de Bordeaux ont décidé de reprendre le travail.

— Le premier ministre de Grèce, venant de Belgrade, est arrivé à Munich pour se rendre aux bains de Wiessee.

— Le premier convoi de marchandises venant d'Allemagne est arrivé en franchise à Dantzig, où il a pénétré malgré les protestations des inspecteurs de la douane polonaise.

### Manifestations antigouvernementales en France

**Brest, 6 août.**  
Une manifestation inattendue contre les décrets-lois s'est produite hier après midi dans l'arsenal, dès la reprise du travail.

Des ouvriers, quittant les ateliers, ont débouché ceux qui travaillaient à bord du croiseur *Dunkerque*, du cuirassé *Lorraine* et du croiseur *Jeanne d'Arc*. Le mouvement s'est étendu rapidement aux autres ateliers et les ouvriers, en colonne, drapeau rouge en tête, ont défilé sur les quais, et se sont dirigés vers Laninon.

La garde a été renforcée aux grilles de l'arsenal et à bord de tous les bâtiments en réparation.

**Brest, 6 août.**

Les meneurs du mouvement qui s'est produit à l'arsenal n'ont débouché que 2000 ouvriers, qui ont défilé en réclamant leurs salaires. Peu après, ils sont revenus dans leurs ateliers, ont touché leur quinzaine et ont quitté l'arsenal dans le calme.

**Toulon, 6 août.**

Hier soir, à 18 heures, après avoir reçu le paiement de leur quinzaine, qui subissait la retenue de 10 %, 3000 ouvriers des différents ateliers de l'arsenal ont tenu une réunion en plein air.

M. Bartolini, député communiste de Toulon, et les délégués des syndicats ont pris la parole. Les manifestants ont ensuite formé un cortège qui, au chant de *l'Internationale*, a parcouru les principales rues de Toulon.

La manifestation ouvrière s'était terminée par un cortège qui allait se disloquer devant la Bourse du travail. Le calme paraissait s'établir, quand les dirigeants de la manifestation furent débordés. Malgré leurs exhortations, une masse de jeunes gens put pénétrer dans l'une des salles de la Bourse du travail, où se trouve un drapeau rouge. Ils s'en emparèrent et reformèrent un cortège qui monta vers la haute-ville. Les agents et les gendarmes maritimes réussirent à arrêter ce cortège, mais, un peu plus loin, se constitua un groupe de manifestants qui parcourut les rues en poussant des cris révolutionnaires.

Les manifestants jetèrent des pierres sur les façades des cafés, dont plusieurs consommateurs furent menacés.

Deux coups de revolver ont été tirés en l'air. Treize personnes ont été blessées à coups de bouteilles, de matraques et de poings. Ce sont six gendarmes, un agent cycliste, cinq consommateurs et une femme. Aucune arrestation n'a pu être opérée.

### Bagarre entre patriotes français et communistes

**Paris, 5 août.**

Une bagarre a éclaté dans la soirée entre communistes et membres des Jeunesses patriotes, dans une salle où des communistes s'étaient introduits afin de troubler la réunion de leurs adversaires. La police a dispersé les manifestants. On compte une douzaine de blessés. La police a effectué une trentaine d'arrestations.

### Une enquête sur les sociétés minières du Sud africain

**Johannesburg, 6 août.**

La police sud-africaine, à la suite de plaintes de plus en plus nombreuses déposées par des actionnaires, enquêtait depuis quelque temps sur les affaires d'un nombre toujours grandissant de sociétés minières du Rand. Ce nombre vient d'être porté à 25, lundi, la comptabilité de cinq nouvelles compagnies venant d'être saisie.

Des plaintes ont également été déposées au sujet de quinze autres sociétés.

La plus grande discrétion est observée sur l'ensemble de cette affaire.

### Aigreurs entre Tokio et Washington

**Tokio, 5 août.**

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, dans des déclarations relatives à une caricature du mikado, parue dans le magazine *Vanity Fair*, a annoncé que le gouvernement nippon avait fait saisir tous les exemplaires du magazine et interdit sa diffusion dans le pays.

**Washington, 6 août.**

M. Saito, ambassadeur du Japon, s'est rendu au Département d'Etat pour protester contre la publication dans une revue d'une caricature du mikado.

A l'issue de l'entrevue, M. Hull, secrétaire d'Etat, a dit aux journalistes qu'il avait exprimé de façon réservée les regrets du gouvernement des Etats-Unis et informé M. Saito que les Etats-Unis ne possèdent pas le droit de contrôler la presse ; ils regrettent néanmoins que des incidents capables d'entraîner des malentendus avec d'autres nations viennent à se produire.

### Les éclaireurs en Suède

**Stockholm, 6 août.**

Le 8<sup>me</sup> congrès international des boys-scouts a été ouvert au parlement suédois par le prince Gustave-Adolphe, en présence de 150 chefs éclaireurs, dont une femme, et de M. Baden-Powell. Les congressistes ont été reçus à l'hôtel-de-ville de Stockholm.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Chute d'un avion stratosphérique français

Un accident mortel s'est produit hier dans la commune de Cravent, près de Mantas.

L'aviateur Cogneau s'était envolé à 15 h. 45 afin d'essayer le fameux avion stratosphérique, auquel les constructeurs Farman avaient travaillé durant plus de trois années.

Pour que l'avion fût reçu, il fallait que l'aviateur volât au-dessus de 10,000 m. durant une heure. L'avion était au point et Cogneau confiant.

Tout à coup, l'avion tomba à terre. Le pilote fut brûlé vif.

Les quelques rares témoins qui ont assisté, impuissants, au drame, disent que l'avion paraissait livré à lui-même ; on aurait dit qu'il n'y avait pas de pilote à bord.

Cogneau a-t-il été pris d'un malaise par suite d'un séjour d'une trop longue durée dans les hautes altitudes ? C'est possible.

La victime était un excellent pilote, spécialiste notamment de la réception des multiplaces de combat. Cogneau comptait plus de 2000 heures de vol.

En outre, l'accident a privé l'aviation française du seul prototype qu'elle possédait pour expérimenter les vols à haute altitude.

#### Le sort de deux déserteurs italiens

Deux soldats italiens qui avaient déserté ont fait une chute dans les Alpes du Zillertal. L'un d'entre eux a été tué, l'autre grièvement blessé.

#### Soixante brebis foudroyées

Au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur un troupeau de brebis à Masera dans le val d'Ossola (Piémont). Soixante brebis ont péri foudroyées.

#### Eruption d'un volcan japonais

Le volcan japonais Asama est en éruption, projetant une forte pluie de cendres dans les environs de Karuizawa. On est sans nouvelle de treize touristes.

#### Les bandits chinois

Le consul du Japon à Kalgan annonce que le journaliste allemand Muller, remis en liberté sur parole par les bandits, a été définitivement laissé en liberté, sur intervention du gouverneur du Chahar.

\*\*\*

Les bandits ont transporté Jones au-delà de la frontière dans le Jehol, qui fait partie du Mandchoukouo. Les négociations pour la libération du prisonnier se poursuivent, mais les récentes pluies ont détrempe le terrain et rendent difficile aux négociateurs l'accès des routes qui, dans certains cas, sont infranchissables.

L'agence Rengo annonce que, selon une dépêche du consulat de Kalgan, M. Jones a été remis en liberté.

#### Mineurs ensevelis

Un gros éboulement s'est produit, hier lundi, dans une carrière de basalte, près de Hundorf, dans l'arrondissement de Goldberg, en Haute-Silésie. Trente-neuf ouvriers ont été ensevelis. A midi, on avait retiré de la masse de terre et de roches trois morts et 30 blessés.

On a retiré tard dans la soirée trois autres personnes qui avaient été ensevelies dans la carrière de basalte. Un ouvrier a été retiré vivant, les deux autres avaient succombé. Le nombre des victimes de l'éboulement est de huit.

#### Les inondations en Chine

On mande de Changhaï que le gouvernement provincial du Hounan estime que 37,500 personnes ont trouvé la mort dans les inondations qui ont ravagé cette province.

La population totale affectée par les inondations des provinces de Shantung et du Kiangsu s'élève à 5,000,000 personnes.

### Taxi contre tramway

Les freins s'étant brisés, un taxi de Madrid s'est jeté, hier lundi, contre un tramway à l'arrêt. Le chauffeur et les trois voyageurs qu'il conduisait ont été très grièvement blessés. Après avoir heurté le tramway, la voiture a rebondi sur le trottoir, blessant quatre autres personnes dont trois très grièvement.

### Le typhon des Philippines

Le typhon qui a sévi dans la partie centrale et septentrionale du Luçon a fait dix-sept victimes. Une trentaine de personnes ont disparu.

### Explosion dans une usine allemande

A Kaiserslautern (Bavière), une explosion s'est produite dans une fabrique d'objets de pansement, hier lundi. En un clin d'œil, un local occupé par une dizaine de jeunes ouvrières fut totalement envahi par les flammes. Toutes les ouvrières ont été blessées, dont cinq grièvement. Plusieurs d'entre elles ont sauté par la fenêtre dans la cour de l'usine. La cause de l'explosion n'a pu être déterminée.

Deux des jeunes filles transportées à l'hôpital ont succombé à leurs blessures.

### Deux alpinistes tués

Deux jeunes gens faisant une ascension dans le massif du Totenkirchl (Tyrol) ont fait une chute mortelle. Tous deux âgés de vingt-cinq ans venaient de Hall, dans le Tyrol.

### SUISSE

#### Accident de montagne

Un alpiniste, M. Charles Duss, qui faisait l'ascension du Kaiserstuhl, près d'Oberriekenbach (Nidwald), en compagnie de trois messieurs et d'une dame, a glissé sur un rocher mouillé en escaladant un couloir. Il fit une chute de 150 m. ; la mort fut instantanée. Son corps a été ramené dans la vallée. La victime était âgée de 26 ans.

#### Brûlé vif

Le jeune Arthur Schürmann, d'Oltten, occupé comme garçon de courses des abattoirs pendant ses vacances d'école, est tombé dans une cuve pleine d'eau bouillante et s'est grièvement brûlé. Il vient de succomber à l'hôpital.

#### Les cambriolages à Genève

Une bande de cambrioleurs a complètement mis à sac la villa de M. Gilliéron, à Champel, et celle du docteur Duccellier, à Pinchat, où les voleurs ont commis des dégâts considérables. On ne croit pas qu'ils aient pu emporter des valeurs ou de l'argenterie, celles-ci ayant été mises en lieu sûr par les propriétaires des villas, partis en villégiature.

### Tribunaux

#### Un Suisse injustement condamné

Le 18 juillet, un Bâlois, M. Georges Bossel, docteur en chimie, arrière-petit-fils du professeur Schœnbein, était condamné à cinq ans de travaux forcés par le tribunal militaire roumain de Bucarest, pour avoir été, disait-on, au courant des menées d'espionnage en faveur de la Hongrie auxquelles se livraient des sujets roumains et hongrois.

M. Bossel travaillait depuis des années en Roumanie. Or, un Hongrois, qui se livrait à l'espionnage pour le compte de la Hongrie, sans que M. Bossel le sût, fut vu souvent en sa compagnie. Ce Hongrois ne put être arrêté, car il prit la fuite au moment opportun. M. Bossel fut arrêté en février 1935, sous l'inculpation de complicité. Cette accusation se révéla non fondée, aussi bien lors du procès que pendant l'instruction. Contre toute attente, M. Bossel n'en fut pas moins condamné à cinq ans de travaux forcés par le tribunal, qui admit qu'il était au courant des menées du Hongrois. Une demande de révision du procès a été aussitôt déposée.

## Figures princières



LA PRINCESSE MARIA DE SAVOIE, la plus jeune fille du roi d'Italie.

## AVIATION

### Les primes de records

Le ministre de l'air français vient de donner la liste d'une série de primes qui seront attribuées aux aviateurs qui battront, cette année, certains records. Ces primes seront proportionnelles aux performances accomplies, un minimum et un maximum ayant été fixés. Elles s'appliquent aux records suivants :

Record international de vitesse sur base : maximum : 750,000 francs français pour 555 km.-heure ;

Record international d'altitude : maximum : un million de francs pour 15,000 m. ;

Record international de distance en ligne droite : a) 100,000 francs au premier avion français qui dépassera le record actuel de Codos et Rossi : 9104 km. ; b) maximum de 1 million 125,000 francs pour 10,600 km.

Records sur Paris-Saigon et sur Paris-Tanana-rive (prix Noguès) : prime minimum, 48 heures ; prime maximum, 43 heures (500,000 francs).

## AEROSTATION

### Une expérience réussie

Un aérostat-parachute construit par Koulnitchenko, a effectué hier, lundi, à Moscou, avec succès, une ascension de 5200 mètres. A cette hauteur, les aérostatistes ont laissé échapper le gaz de l'enveloppe ; celle-ci, en raison de sa construction particulière, a agi comme un parachute et a fait atterrir doucement l'aérostat.

## Automobilisme

### Le grand-prix de Biarritz

Sur la proposition de M. Hirigoyen, maire, le conseil municipal de Biarritz vient de décider la création du grand-prix automobile de la ville de Biarritz qui, doté de 200,000 francs de prix, sera disputé pour la première fois le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Le circuit se déroulera entièrement dans la forêt de Ghiberta, sur un développement de 3 km. 600, que les concurrents auront à couvrir 85 fois.

## Echos de partout

### Un faux miracle de Cana

On mande de Salonique que le miracle de Cana s'est reproduit en cette ville : de l'eau s'est changée en vin !

Une dame juive, nommée Allegra Javel, était allée à la fontaine pour prendre de l'eau ; mais elle constata qu'un liquide rouge sortait du robinet.

— Du sang coule de la fontaine ! s'écria-t-elle. Et, plongée dans la stupeur, elle se mit à appeler au secours. Tous les voisins, qui accoururent, constatèrent, en effet, le phénomène. Un des assistants, qui avait gardé son sang-froid, eut le courage de goûter le liquide.

— C'est du vin, dit-il.

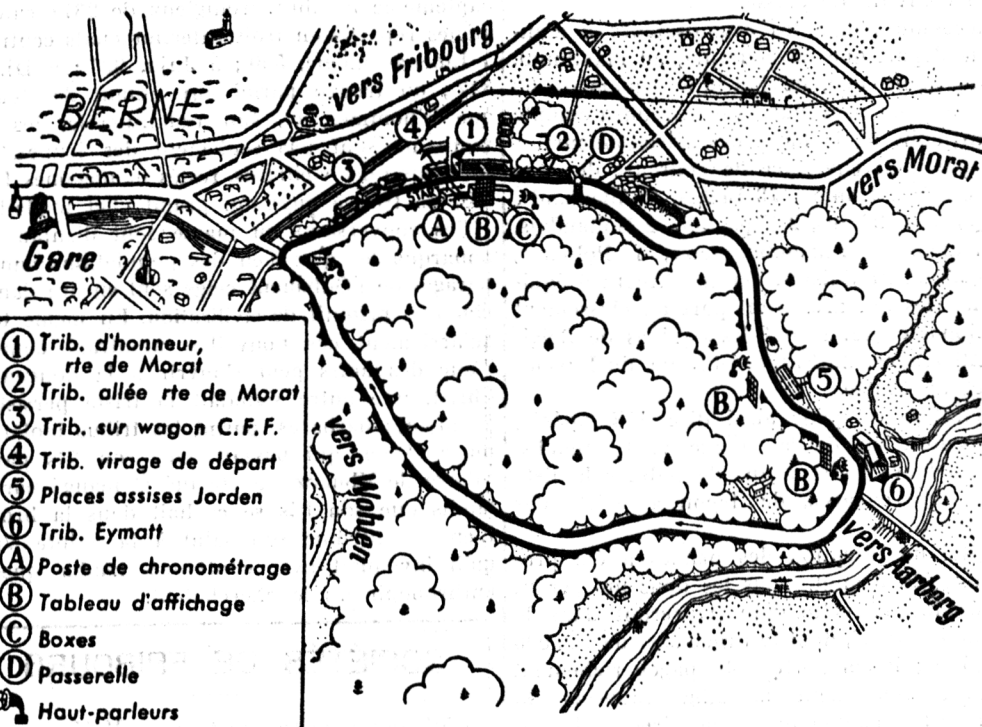
Et tout le quartier s'empresse de s'en approvisionner. Une vraie bataille s'engagea ; le bruit courut même que la chose n'était pas sans relation avec le retour éventuel de l'ancien roi.

Mais la police a découvert la vérité. Un certain Moissidis, propriétaire peu scrupuleux d'un dépôt de vin, mouillait sa marchandise. Ayant relié la fontaine par un tube en caoutchouc avec un fût de vin, il arriva que le vin se transvasa dans la fontaine. Le miracle n'était qu'une prosaïque application de la loi des vases communicants.

### Mot de la fin

Le propriétaire de chevaux de courses :  
— Voilà un cheval qui me rapporte, cette année, 800,000 francs net !  
— Diable ! c'est l'égalon-or !

## Le grand-prix de Suisse automobile



Le circuit du Bremgarten, où se disputera le dimanche 25 août, après midi, le second grand-prix de Suisse. Au programme figurent, en outre, le matin, le grand-prix des voiturées et, le samedi, 24 août, après midi, une course réservée aux jeunes conducteurs suisses.

L'affaire de l' « Adula »

Les journaux tessinois publient les premiers résultats de l'enquête ouverte sur l'activité des rédacteurs du journal l'Adula, et plus spécialement de Mlle Bontempi, directrice de l'Adula, et de M. Emilio Colombi, publiciste.

L'une de ces missives, portant la signature de Colombi, a trait à l'Association des excursionnistes de Bellinzona. Dans cette lettre, il est dit que cette société, qui se dit neutre, compte parmi ses membres des socialistes et des communistes et excursionne à la frontière, sur les flancs du Tamaro, du Gesero, où il y a des sentiers très bien tenus et où l'on peut installer des canons.

D'autres documents saisis par les autorités prouvent que les cheminots tessinois étaient espionnés. Dans une autre lettre, Colombi relate que des cheminots, disposant de billets gratuits, vont se promener en Italie. C'est par leur truchement, assure-t-il, que des manifestes antifascistes sont introduits en Italie.

Dans une troisième lettre, Colombi promet d'écrire des livres afin de déclencher une campagne contre la germanisation du Tessin et propose que des articles traitant de ce problème soient publiés dans la presse italienne, lesquels, reproduits en Suisse, prendraient ainsi un caractère en quelque sorte international.

En outre, dans une lettre adressée à M. Arturo Marpicati, secrétaire de l'Académie italienne, M. Colombi l'invite à vouer le plus grand soin au canton du Tessin, dans les conférences qu'il fait sur les terres de culture italienne.

La police a également découvert des lettres écrites par Mlle Bontempi à Colombi. Dans l'une d'elles, Mlle Bontempi annonçait l'arrivée à Bellinzona de son frère résidant en Italie et que, en conséquence, on pouvait espérer « que la munition serait là » (sous-entendu des moyens matériels).

Enfin, une lettre émane du fils de M. Emilio Colombi, M. Flaminio Colombi, employé à la légation d'Italie. Ce dernier, dans cette lettre, demande à son père de lui faire parvenir un article que publieraient les journaux italiens pour attaquer M. Celio, chef du Département cantonal tessinois de justice et police, qui a ordonné les perquisitions.

Pour ceux qui meurent à la montagne

D'entente avec la famille royale de Belgique et les clubs alpins suisse et belge, il a été constitué un « Fonds commémoratif du roi Albert », dont le produit ira aux familles nécessiteuses d'alpinistes morts accidentellement en Suisse.

Au cours de ces dix dernières années, la mort a enlevé en Suisse environ 700 alpinistes et skieurs. Dans bien des cas, ces accidents plongerent des familles dans la gêne.

En vue d'alimenter le fonds, il a été décidé de vendre des cartes postales, 32 au total, représentant des paysages alpestres suisses et dont le produit intégral sera versé à la fondation du roi Albert. Ces cartes sont mises en vente par l'Institut Orell Füssli, à Zurich.

Le tunnel de Prabé à Savièse

La commune de Savièse, en Valais, a inauguré, dimanche, le tunnel de cinq kilomètres, percé dans les flancs du Prabé, pour amener l'eau potable au village et pour remplacer ainsi l'ancien bisse, désaffecté l'année passée.

Au repas qui suivit, on nota la présence de M. Troillet, conseiller d'Etat; de M. Kuntschen, syndic de Sion; de M. Müller, ingénieur cantonal; M. Burrus, maire de Boncourt. Des discours furent prononcés par M. Zuchuat, secrétaire communal; M. Cyprien Varone, président de la commune de Savièse; M. Troillet et M. Kuntschen.

POUR LE 8 SEPTEMBRE

Le parti conservateur du canton d'Appenzell, Rhodes-Intérieures, s'est prononcé en faveur de la révision de la constitution fédérale.

Le comité directeur du parti libéral-radical tessinois s'est prononcé contre la révision.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres. L'ADMINISTRATION.

POLITIQUE GENEVOISE

On a arrêté hier, lundi, à Genève, M. Coudurier, sous-directeur de l'Office des poursuites et faillites, qui avait porté d'odieuses accusations contre MM. Cornu, procureur général, et Lachat, directeur de l'Office des poursuites.

M. Lachat avait, dès la semaine passée, intenté une action en 100,000 francs de dommages-intérêts à M. Coudurier. M. Cornu, qui était absent de Genève, y est rentré hier; il a aussitôt déposé une plainte contre M. Coudurier, qui a été arrêté hier soir et conduit à la prison; il s'y est vu signifier le mandat décerné contre lui pour diffamation envers un magistrat de l'ordre judiciaire et outrages envers un magistrat.

Par ces actes inqualifiables, M. Coudurier aurait voulu satisfaire certaines rancunes et s'assurer l'avantage sur M. Lachat, tous deux étant candidats à un même poste.

LES SPORTS

La finale

de la coupe de football de l'Europe centrale

Les deux finalistes, Sparta (Prague) et Ferencsvaros (Budapest), se sont mis d'accord pour jouer les matches de finale le 8 septembre à Budapest et le 15 septembre à Prague. Ce sera un arbitre anglais qui dirigera ces rencontres.

La coupe de France

Le total des engagements pour la coupe de France de football 1935-1936 a atteint le chiffre record de 663. Ce chiffre est réduit officiellement à 636, 27 clubs s'étant vu refuser le droit de jouer, leur terrain n'étant pas comme le veut le règlement.

Le premier tour de la coupe sera joué le 22 septembre par 586 clubs, les autres étant exempts.

Le tour du lac Léman

Plus de 250 coureurs cyclistes ont pris part, dimanche, au tour du Lac Léman. En quatre groupes, dès 5 h. du matin, ils se sont lancés sur les 160 km. d'excellentes routes qui ceinturent le lac.

Le temps favorable a permis au vainqueur de la catégorie professionnels, l'Allemand Altenburger, de battre de 10 min. le record du Suisse Blattmann (4 h. 18 min 25 sec., en 1934). Voici le classement: 1. Karl Altenburger, 4 h. 8 min. 4 sec.; 2. Roger Strebel; 3. Edgar Helen, même temps; 4. Simon Rheinwald, 4 h. 9 min. 15 sec.; 5. Alfred Graff; 6. Numa Cuénoud, même temps; 7. Albert Buchi, 4 h. 11 min. 10 sec.; 8. Albert Bortolazzi, même temps; 9. Paul Egli, 4 h. 13 min. 5 sec.; 10. Alfred Bula, 4 h. 15 min. 34 sec.

Le Neuchâtelois Guérin a gagné la course des amateurs (4h. 23 min. 37 sec.); celle des vétérans a été gagnée par M. Budry (5 h. 2 min.); celle, enfin, des juniors, par le Genevois Benz (4 h. 39 min. 16 sec.).

Le coureur genevois Masséra a fait une chute d'une certaine gravité, un peu avant la Porte-de-Scex.

Masséra, à la suite de circonstances encore inconnues, tomba sur la chaussée où il resta étendu. Ses compagnons de course continuèrent leur route, ne se doutant nullement que le coureur était sérieusement atteint.

Masséra fut relevé quelques instants plus tard par des automobilistes complaisants, qui le conduisirent à l'hôpital de Montreux, où on diagnostiqua une forte commotion cérébrale.

Le troisième Tour de Suisse

L'attrait du 3<sup>ème</sup> Tour de Suisse, qui sera disputé dans quelques semaines, ne se manifeste pas seulement par l'intérêt qu'il éveille auprès de centaines de mille de personnes, mais encore par le nombre extraordinairement élevé de demandes qui sont parvenues de l'étranger. C'est ainsi que 326 inscriptions sont parvenues aux organisateurs et les sélectionneurs vont se trouver devant une tâche particulièrement délicate car, dans ce chiffre, on trouve un nombre élevé de coureurs de classe.

La nécessité oblige les organisateurs à n'autoriser le départ que de coureurs, au maximum. Quand on saura que, de Belgique seulement, 80 inscriptions sont parvenues, on se rendra compte de la difficulté de la tâche des sélectionneurs.

La répartition envisagée de coureurs de onze nations est la suivante: 10 Belges, 8 Allemands, 3 Français, 10 Italiens, 2 Espagnols, 2 Hollandais, 8 Autrichiens, 4 Luxembourgeois, 1 Polonais, 1 Portugais et 21 Suisses. On constituera 6 équipes nationales qui prendront part au classement international et qui seront les équipes de Belgique, d'Allemagne, de France, d'Italie, du Luxembourg et de Suisse.

La sélection est pour ainsi dire déjà opérée, mais la direction de la course veut attendre encore quelques jours avant de publier la liste complète des engagés, de façon à éviter des modifications.

Le délai de réception des primes a été prolongé jusqu'au 5 août. Tous les dons qui seront annoncés jusqu'à cette date figureront dans le programme officiel, dont le tirage sera de 150,000 exemplaires; il comportera 48 pages richement illustrées et constituera un album-souvenir de premier ordre, contenant les horaires probables de toutes les étapes et la liste exacte de tous les prix spéciaux et primes.

Nécrologie

Le comte Ernest Lombardo

Le comte Lombardo vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. C'était un riche industriel milanais, dirigeant et exploitant d'immenses entreprises. Son nom restera à jamais béni en Italie et spécialement dans la Lombardie, car sa bonté et sa générosité étaient devenues proverbiales. Il donnait royalement de son argent à toutes les œuvres de bienfaisance et de charité dans tous les domaines. Il était la Providence de ses ouvriers, des vieillards, des pauvres, des enfants.

La liste serait longue de toutes les œuvres de charité qu'il a créées et soutenues financièrement au cours de sa longue carrière. Il fut le Mécène par excellence de l'université catholique de Milan. Quand le Père Gemelli, le fondateur de l'Université, alla lui exposer son projet, le comte Lombardo lui donna le million nécessaire pour acheter le palais qui devait abriter l'université catholique. Le palais acheté, c'est lui encore qui en paya la restauration et qui continua à dépenser des sommes immenses sous forme de bourses d'études, de chaires d'enseignement, etc.

Le pape Benoît XV, qui l'aimait beaucoup, lui avait donné le titre de comte palatin, faisant pour ainsi dire violence à sa modestie qui était grande et sincère: il n'aurait pas à paraître, ne voulait même pas être nommé par les journaux catholiques, dont il comprenait admirablement la nécessité et l'importance et qu'il soutenait aussi principialement. Le comte Lombardo a été le modèle du riche, du bon riche, qui dépense son superflu et au delà pour glorifier Dieu et secourir les petits et les pauvres.

Le plus vieux serviteur du Vatican

On annonce de Rome la mort de M. Dominique Ridolfi, le doyen des employés de la Cité du Vatican. Il avait quatre-vingt-douze ans. Il était né à Rome le 31 mai 1844 et pendant 77 ans il servit les Papes avec une fidélité, un zèle et un dévouement incomparables. Il avait succédé à son père qui servit sous les pontificats de Grégoire XVI et de Pie IX. Lui-même fut au service de Pie IX pendant 19 ans, de Léon XIII pendant 25 ans, de Pie X pendant 11 ans, de Benoît XV pendant 7 ans et de Pie XI pendant 10 ans. Le Pape actuel l'appelait « un volume de chronique vaticane ». Inutile de dire qu'il était le plus vieux citoyen de la Cité du Vatican.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un catholique indigène ministre d'Etat aux Indes

M. Somma Reddi, un catholique hindou, a été nommé ministre d'Etat de la principauté de Bobbili. C'est la deuxième fois qu'un catholique est choisi par un rajah indien pour remplir ces délicates fonctions. Le premier fut le regretté Thambou Chetty, de Mysore.

Le catholicisme en Chine

La Chine possède 89 évêques, dont 14 chinois, et 20 préfets apostoliques, dont 8 chinois. Sur les 4014 prêtres, 1647 sont indigènes, et plus de la moitié des 1148 frères laïcs sont chinois. Il y a 3319 Sœurs chinoises contre 1831 Sœurs blanches.

Le personnel ecclésiastique est secondé par un fort contingent d'aides laïcs, 11,833 catéchistes, dont 7381 hommes et 4452 femmes, et 14,932 maîtres d'écoles, dont 8683 hommes et 6249 femmes. L'année 1935 a marqué un progrès de 500 nouveaux catéchistes et 2100 instituteurs.

Les catholiques sont en Chine 2,702,468, ce qui représente pour les 12 derniers mois un accroissement de 78,908 âmes; les catéchumènes, enfin, sont au nombre de 465,000.

Conversions en masse dans l'Oubangui belge

Un vaste mouvement de conversions s'est dessiné dernièrement dans l'Oubangui belge. A Libenge, grâce au dévouement du capucin belge, le R. Père Fridolin, se préparent à recevoir le baptême le nombre prodigieux de 2374 catéchumènes répartis en trois catéchuménats centraux: à Libenge même, 550; à Juju, 997; à Djébia, 827; on trouve parmi eux autant de femmes que d'hommes, et fait remarquable, les convertis ne sont pas seulement des jeunes gens, mais aussi des vieillards, restés monogames. Parmi eux, se trouve aussi un grand chef médaillé.

Ces conversions en masse sont d'autant plus remarquables que bien des populations dans les parages de l'Oubangui belge sont encore dans un état très primitif de civilisation. En même temps qu'arrivaient ces nouvelles, montrant comment l'âme des noirs peut s'ouvrir à la douceur du Christ, une autre signalait la triste persistance de mœurs barbares, parmi les tribus idolâtres: un chrétien, qui passait avec son fils par un village de Mhuanza, a été tué et mangé par eux, tandis que son fils se cachait dans la brousse. L'enfant attribue son salut à la Sainte Vierge qu'il invoquait avec confiance tandis que les anthropophages le cherchaient.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Club alpin suisse, section « Moléson ». — Demain soir, mercredi, à 8 h.  $\frac{1}{2}$ , au local, séance: discussion de la course au Vanil Noir.

FRIBOURG

Bénédiction d'une chapelle alpestre

On nous écrit de Châtel:

La bénédiction de la chapelle dédiée à Notre-Dame des Neiges et à saint Bernard de Menton, élevée au lieu dit les Paccots, a donné lieu, dimanche, à une belle fête. Nombreux étaient les Châtelais et les touristes amis de la région qui s'y associèrent malgré le temps incertain de la matinée. C'est à 10 heures que commença la cérémonie. Mgr Bourgeois, Rm<sup>e</sup> Prévôt du Grand Saint-Bernard, accompagné de M. le chanoine Wæber, vicaire général, de M. l'abbé Louis Villard, secrétaire de l'Evêché, et de M. le chanoine Rast, entendirent d'abord un compliment, fort bien tourné, où on leur souhaitait la bienvenue et où on les remerciait d'avoir rehaussé par leur présence la manifestation de ce jour.

M. le chanoine Wæber, avant qu'on procédât à la bénédiction de la chapelle, commenta avec éloquence le symbolisme de la liturgie. Au nom de l'évêque du diocèse, il dit sa grande joie que la courageuse initiative de M. le curé Kolly, la générosité que ce dernier rencontra et la collaboration dévouée de tous aient trouvé leur récompense. Le sport pratiqué de plus en plus est une chose bienfaisante en soi, mais il ne doit pas détourner les fidèles de l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Grâce à M. le curé Kolly, les catholiques nombreux qui parcourent la région de Châtel-Saint-Denis pourront désormais assister chaque dimanche à la messe.

Cette allocution fut écoutée dans un silence ému et fit une profonde impression. Puis commença la cérémonie de la bénédiction, par Mgr Bourgeois. Après, ce fut la messe, chantée par M. le curé Kolly et par la Cécilienne et la Cécilia, sous la direction de M. le préfet Renevey. Bien que tout le monde n'ait pas pu prendre place à l'intérieur de la chapelle, l'office se déroula avec beaucoup de dignité et dans une atmosphère de ferveur.

Pendant le repas qui suivit, M. le curé Kolly eut des paroles reconnaissantes et émues pour ses hôtes de marque, pour Mgr Bourgeois, M. le chanoine Wæber en particulier, et M. Dumas, architecte; il remercia ceux qui lui ont aidé dans cette entreprise, exprima sa confiance et sa légitime satisfaction.

Mgr Bourgeois le remercia en termes choisis et dit toute la joie qu'il avait éprouvée à répondre à l'invitation qui lui avait été faite et eut des mots très aimables pour le canton de Fribourg, auquel bien des liens ont autrefois rattaché le monastère du Grand Saint-Bernard.

Enfin, M. Käelin, président, au nom des autorités civiles, félicita M. le curé Kolly pour l'erection de cette chapelle dont il a été le promoteur actif et qui est pour la région un indiscutable bienfait. Le dîner se termina dans la joie. Des chansons exécutées par un chœur mixte, sous la direction de M. le préfet Renevey, obtinrent un vif succès. C'est ainsi que prit fin la journée officielle. Le dimanche 4 août aura été pour toute la paroisse de Châtel-Saint-Denis une fête dont on se souviendra.

M. le curé Kolly, l'artisan le plus méritant, est arrivé, grâce à son courageux optimisme, à son allant, à son dévouement, à réaliser quelque chose qui lui fait grand honneur. N'oublions pas M. Dumas, l'architecte de la chapelle; son talent que, tout le monde connaît à sa juste valeur, avec fort peu de moyens, un édifice d'une élégante simplicité et qui convient à merveille au décor dans lequel il a élevé. Mentionnons encore le dévouement des jeunes gens de l'Avenir et de leur directeur, M. Fischer, qui, après leur travail de la journée, ont consacré de longues heures, le soir, à l'aménagement des abords de la chapelle. Grâce à la collaboration de tous, au travail volontaire de plusieurs ouvriers, elle a pu s'élever en vingt-huit jours et elle fait honneur à celui qui en eut l'idée, à celui qui l'a conçue et à tous ceux qui y ont travaillé.

Association du Rosaire perpétuel

Ce soir, à 8 h. 15, dans la basilique de Notre-Dame, sermon: La mort de saint Dominique, instituteur du Très Saint Rosaire (6 août 1221). Tous les amis du Rosaire sont cordialement invités à cette cérémonie.

Recrutement

Voici les résultats des opérations de recrutement, hier, lundi, à Fribourg, pour les sections de Prez-vers-Noréaz et Ruyeres-Saint-Laurent: présentés: 45, dont 2 ajournés; aptes au service: 38; services complémentaires: 5, ajourné à un an: 1; exempté: 1; soit le 83,7 % d'aptitude pour les recrues et le 84,5 % au total.

CALENDRIER

Mercredi, 7 août

Saint GAËTAN, confesseur

Saint Gaétan, né à Vicence, fonda l'ordre des Théatins qui vivaient d'aumônes. Apôtre de la communion fréquente, il mourut à Naples en 1547.

Nouvelles de la dernière heure

L'expédition italienne en Afrique

Londres, 6 août.

(Havas.) — Le nombre de navires battant pavillon italien qui ont passé le canal de Suez se dirigeant vers le sud serait supérieur à 200.

Le correspondant du Daily Telegraph, au Caire, dit que le nombre de soldats transportés jusqu'à présent serait d'environ 110,000. Il ajoute que les préparatifs militaires de l'Italie créent dans tous le Proche-Orient un mouvement d'affaires exceptionnel.

Rome, 6 août.

Le général Valle, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, s'est rendu en avion en Afrique orientale pour y inspecter les forces aériennes. Le général Valle, qui est accompagné d'officiers supérieurs et de trois experts, a accompli sa mission en quatorze heures, dont onze de vol.

Un démenti italien

Rome, 6 août.

Le journal The Sun, dans un de ses derniers numéros, affirmait que les financiers anglais auraient refusé d'accorder les crédits que demandait l'Italie et que des démarches faites par l'Italie à Paris avaient été également infructueuses.

Un communiqué officiel déclare que ces nouvelles sont dénuées de tout fondement. Le gouvernement italien n'a adressé aucune demande de prêt aux Anglais ou aux Français, ni aux financiers d'aucun autre pays.

Le Japon fournira des armes à l'Ethiopie

Londres, 6 août.

Un télégramme d'Addis-Abeba annonce que le gouvernement éthiopien a signé avec des représentants japonais d'importants contrats pour la fourniture de canons, de mitrailleuses, de fusils, d'avions et de munitions japonais, afin de moderniser l'armée abyssine.

Une importante mission militaire nipponne est attendue à Addis-Abeba.

Les mesures de M. Laval

Paris, 6 août.

(Havas.) — Le Petit Parisien annonce qu'il semble se confirmer dans les milieux autorisés que le Conseil des ministres qui examinera le nouveau « train » des décrets-lois aura lieu après demain jeudi. Le journal fait remarquer que les mesures qui seront arrêtées au cours des délibérations ministérielles n'auront pas toutes les formes de décrets-lois. A propos de la convocation de tous les préfets à Paris, il écrit : « Cette réunion est sans précédent dans les annales de la troisième république. »

Les bagarres de Toulon

Toulon, 6 août.

(Havas.) — Les dégâts matériels causés dans divers cafés à la suite des incidents de lundi soir sont très importants. Les drapeaux rouges, après la dislocation du cortège, ont été ramenés à la Bourse du travail.

Le Pape et l'Allemagne

Cité du Vatican, 6 août.

(Havas.) — Le Pape, en recevant un groupe de Jeunes catholiques allemands, a prononcé une courte allocution. Le Souverain Pontife a dit, en particulier, que le mot « Allemagne » évoquait en lui beaucoup de choses heureuses, mais aussi beaucoup de choses tristes. Le Pape a terminé en formulant des vœux pour l'avenir, qui lui apparaît toutefois bien sombre.

Les évêques allemands

Breslau, 6 août.

Le cardinal-archevêque de Breslau, Mgr Bertram, a convoqué les évêques d'Allemagne en conférence à Fulda. En raison des graves conjonctures du moment, il a étendu la convocation aux évêques du sud de l'Allemagne, qui, ordinairement, ne participent pas à la conférence de Fulda.

Le parti nazi fait afficher à Berlin un appel contre les catholiques

Berlin, 6 août.

Un appel au peuple allemand, l'invitant à « voter au mépris les traîtres qui sous couvert de religion veulent continuer leurs saletés politiques », a été apposé par le parti national-socialiste sur toutes les colonnes d'affichage de Berlin.

Rappelant les profanations d'églises commises récemment en Westphalie, les chansons bafouant Mgr Clemens von Galen, évêque de Münster, et les tracts contre les religieux « contrebandiers de devises », l'affiche affirme que les auteurs de ces agissements sont des catholiques et des communistes (!).

Elle ajoute : « Peuple allemand, des excitateurs sans scrupules veulent entraîner en un Kulturkampf. Tandis que le Führer mène victorieusement à sa fin la lutte politique la plus difficile de l'histoire, pour ton travail et ta liberté, les honnêtes du Centre catholique travaillent en étroite liaison avec le bolchévisme. Le gouvernement et le parti mettront fin à ces manœuvres éhontées. Peuple allemand, garde-toi de ces obscurantins déguisés en agneaux, ce sont des loups dévorants. »

Un message du général Ludendorff en faveur du néo-paganisme

Berlin, 6 août.

Le général Ludendorff, qui est l'un des chefs les plus actifs du néo-paganisme germanique, a publié un message où il se félicite « du nombre croissant d'Allemands qui quittent l'Eglise chrétienne ». Il invite tous « les vrais Allemands » à favoriser ces tendances en s'abstenant d'envoyer leurs enfants à l'église et à l'école religieuse.

« Votre devoir essentiel, dit-il, est de protéger vos enfants contre les influences chrétiennes. Elles détruisent notre peuple et ne profitent qu'aux prêtres et aux juifs. »

Les soucis financiers du Reich

Berlin, 6 août.

La Bærsen Zeitung annonce au peuple allemand qu'il doit s'attendre à une « grande pénitence ».

Il va falloir, en effet, payer les dépenses énormes engagées pour « procurer du travail au peuple allemand ». On a recouru, jusqu'à présent, à des crédits de banque, des obligations à court terme et autres procédés nécessairement temporaires. Il s'agit maintenant de consolider ces dettes. La dette allemande, qui ne dépasse pas 18 à 19 milliards de marks, est très inférieure à celle de l'Angleterre et de la France. déclare la Bærsen Zeitung, mais la dette à court terme, qui se monte à 8 milliards de marks, représente une proportion plus considérable que dans ces deux pays.

La Bærsen Zeitung ne dissimule pas que toutes les personnes qui ont réalisé des bénéfices par la reprise du travail auront le devoir de les mettre à la disposition de l'Etat, c'est-à-dire qu'on recourra, dit-on, à des emprunts qu'il faudra souscrire de gré ou de force. L'intérêt devra en être payé ; cela veut dire qu'on ne peut pas compter sur une diminution des impôts, comme quelques-uns se l'imaginaient. L'Etat devra, au contraire, se procurer un supplément de recettes. Enfin, il faudra compter sur de nouvelles augmentations de prix, qui se produiront nécessairement, déclare ce journal, non sans une ironie involontaire, après avoir annoncé que le commissaire aux prix serait pourvu d'un supplément de pouvoirs pour les abaisser.

La Bærsen Zeitung reconnaît que les revenus réels de l'ouvrier allemand ont déjà baissé, par suite de la hausse de prix constatée depuis quelques mois.

Disette de charcuterie en Allemagne

Berlin, 6 août.

Depuis plusieurs semaines, on constate que la viande de porc fraîche manque dans les charcuteries de Berlin. Aussi, on met en vente des conserves de « porc cuit dans son jus » analogues aux conserves de bœuf lancées sur le marché il y a quelques mois par le ministre de l'agriculture.

La statistique établit que les paysans allemands ont été obligés d'abattre une grande quantité de porcs à la veille de l'hiver, faute de nourriture. Les masses populaires sont particulièrement touchées par cette disette. On sait, en effet, que le porc frais, les salaisons et la saucisse tiennent une grande place dans l'alimentation des Allemands.

Contre les Jeux olympiques de Berlin

New-York, 6 août.

(Havas.) — Une importante revue hebdomadaire catholique réclame l'abstention des catholiques aux Jeux olympiques de Berlin, déclarant : « Nous suggérons que tous les catholiques et tous les amis des institutions sportives catholiques refusent d'aller à Berlin. Nous demandons à toutes les institutions sportives affiliées à l'Eglise de faire comprendre à leurs membres qu'une participation aux Jeux olympiques constituerait une approbation des persécutions religieuses. »

La police politique hitlérienne

Paris, 6 août.

Le correspondant du Matin à Londres publie des révélations sur l'existence d'une police secrète hitlérienne à Londres. « Il existe, à Londres, écrit-il, un système d'espionnage gouvernemental allemand fonctionnant contre tous les réfugiés politiques. L'installation de ces policiers officieux semble être effectuée avec la plus grande discrétion par des fonctionnaires de la Gestapo assistés directement par le commissaire de police allemand Destheim, à la frontière hollandaise. »

Un orateur du Komintern flétrit les « faux communistes » qui n'ont pas le sens national

Moscou, 6 août.

Au Komintern, le délégué bulgare Dimitroff a condamné « ces faux communistes qui croient devoir salir le sentiment national des masses, permettant ainsi aux fascistes d'exploiter pour des fins chauvines un noble sentiment ».

Les affaires de Cuba

La Havane, 6 août.

(Havas.) — La cour d'urgence a condamné à mort les nommés Felipe, Garcia, Gener et Ramiro Aguire pour tentative d'enlèvement sur la personne de Mme Avilio Valdez Daussa,

L'épuration politique de l'armée bulgare

Sofia, 6 août.

Le Conseil supérieur de l'armée, sous la présidence de M. Tsanev, ministre de la guerre, a terminé ses délibérations.

Le Conseil a décidé de mettre à la retraite dix officiers amis personnels du colonel Veltchev, chef de la Ligue des officiers, qui a quitté la Bulgarie il y a une semaine environ. Trente autres officiers seront également mis à la retraite. De plus, 250 officiers, partisans du colonel Veltchev, seront déplacés.

Parmi les officiers mis à la retraite se trouvent l'ancien ministre de la guerre Kolev, ainsi que le lieutenant-colonel Stoitchev, qui joua un rôle actif dans le coup d'Etat et qui fut attaché militaire à Berlin et à Londres.

Scandale théâtral à Vienne

Vienne, 6 août.

Les milieux de théâtre autrichiens commentent une affaire judiciaire à laquelle est mêlé le fameux compositeur d'opérettes Franz Lehár. Un ancien metteur en scène, Paul Guttmann, fait, en prison, ainsi que sa femme, l'objet d'une instruction judiciaire. Il a été arrêté sous l'inculpation d'une tentative de chantage à l'encontre du célèbre auteur de la Veuve joyeuse, à qui il aurait cherché à extorquer de l'argent.

Trouvailles archéologiques à Moscou

Moscou, 6 août.

Les travaux de creusement de la seconde ligne du métro de Moscou ont mis au jour des vestiges de remparts datant du XV<sup>me</sup> siècle. Dans les excavations pratiquées à proximité de la gare de Kiev, des archéologues ont découvert plus de trois cents pièces de monnaie antérieures au règne de Catherine II, ainsi que des instruments de cuisine et des outils des XIV<sup>me</sup> et XV<sup>me</sup> siècles.

Un champ d'or fructueux en Sibérie

Moscou, 6 août.

Une pépite de deux kilos cent grammes a été récemment découverte dans les champs d'or de l'Aldan, en Sibérie. C'est, depuis le début de l'année, la cinquième grosse pépite trouvée dans les champs aurifères de l'Aldan.

Nouvel incident sino-japonais

Tokio, 6 août.

L'agence Rengo communique que quatre Chinois, armés de bombes et de revolvers, ont tiré neuf coups de feu sur des voyageurs et ont assassiné le chef de la police chinoise à la gare de Luanchow, dans la zone démilitarisée. Un gendarme japonais, qui s'était mis à la poursuite des bandits, a été lui-même mortellement blessé. Trois des assassins, qui ont été arrêtés sur les lieux, sont des membres de la société des Chemises bleues. Les autorités militaires japonaises de la Chine du Nord ont adressé une protestation aux autorités chinoises.

D'après la même agence, les milieux militaires de la capitale attachent une grande importance à ce nouvel incident.

Tokio, 6 août.

M. Yosuke Matsuoka, nouveau président du chemin de fer sud-mandchou, vient de lancer une proclamation aux membres de la Ligue pour la liquidation des partis politiques, dont il est le fondateur, disant notamment que son nouveau poste ne l'empêcherait pas de participer à l'activité de cette ligue, qui n'est pas un parti politique, « mais plutôt un mouvement moral qui aboutira, tôt ou tard, à une renaissance nationale ».

Abordant les questions de la Mandchourie et de la Mongolie, M. Matsuoka a déclaré qu'elles en étaient au deuxième stade de leur évolution, et que le Japon poursuivrait ses opérations militaires en Chine du nord, car tout l'avenir de la race japonaise dépend de leur succès.

« Nous ne cesserons d'aller de l'avant, conclut-il, et c'est dans cet état d'esprit que je débarquerai sur le continent asiatique. »

Lord Montagu en difficulté avec la justice anglaise

Londres, 6 août.

Lord Edward Montagu, deuxième fils du duc de Manchester, qui fut conduit samedi dans un poste de police de l'ouest de Londres pour y être interrogé au sujet d'une affaire de chèque, a été remis en liberté sous caution, mais pour comparaître devant un magistrat.

Il y a quelques mois, lord Montagu avait essayé de s'engager dans la Légion étrangère et fut déclaré inapte. Son père, le duc de Manchester, a eu récemment maille à partir avec la justice anglaise.

Changes à vue

6 août, matin

Table of exchange rates for Paris, London, Germany, Italy, Austria, Prague, New York, Brussels, Madrid, Amsterdam, and Budapest.

Usine italienne incendiée

Florence 6 août.

Un violent incendie s'est déclaré dans les entrepôts d'une usine à Florence. On n'a pu sauver que les documents et pièces comptables qui se trouvaient dans le coffre-fort. Les dégâts sont évalués à quatre millions de liras.

FRIBOURG

Foire de Fribourg

La foire d'hier lundi, à Fribourg, a été médiocrement fréquentée. Les prix du bétail de boucherie se sont légèrement améliorés. Une hausse a également été enregistrée sur les marchés des veaux et des porcs.

Voici les prix faits :

Jeunes vaches prêtes au veau, 550 à 750 fr. Génisses prêtes au veau, 550 à 650 fr. Autre bétail, 250 à 500 fr. Veaux gras, 1 fr. 50 à 1 fr. 80 le kg. Veaux à engraisser, 1 fr. à 1 fr. 30 le kg. Porcs gras, 1 fr. à 1 fr. 10 le kg. Porcelets de 6 à 8 semaines, la paire, 25 à 30 fr. Jeunes porcs de 4 mois, la pièce, 35 à 45 fr. Moutons d'élevage, 25 à 35 fr. Moutons gras, 1 fr. à 1 fr. 20 le kg.

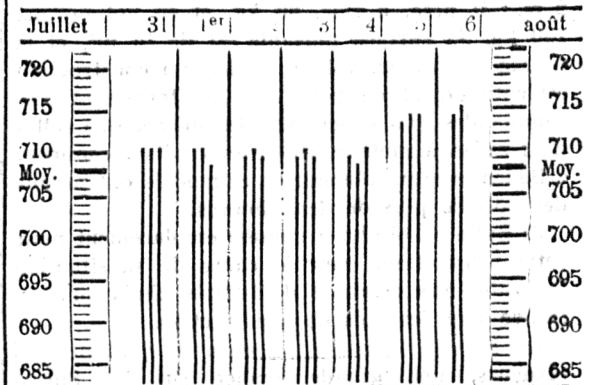
SOMMAIRE DES REVUES

La femme d'aujourd'hui du 3 août : Le courrier de Paris. — Patrons. Travaux manuels. — La jeune fille au manteau vert, nouvelle par Dupont de Tervagne. — L'acteur préféré... défaut et reconstruit, variété. — Beautés en série, par R. Gos. — La vie radiophonique, par Amy-Châtelain. — Menus et recettes du professeur Foucon. — Le repas à travers les âges. — Actualités, roman, boîte aux lettres, chroniques, etc.

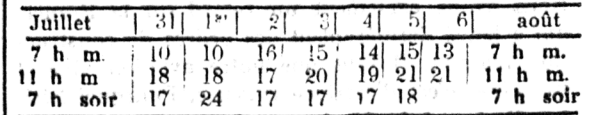
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

6 août

BAROMETRE



THERMOMETRE



Temps probable

Zurich, 6 août, 11 h. du matin.

Beau temps par bise légère.

Jeudi 8 août

AUTOCAR pour MONT-PÉLERIN Fribourg (Baromètre) départ 13 h. 30 Retour à Fribourg 19 h. 00 Prix par personne : Fr. 4.—

Dimanche 11 août

AUTOCAR pour le GRAND SAINT-BERNARD Prix par personne : Fr. 12.— Inscriptions et renseignem. : Autobus C. E. G. Téléphone 12.63 Voyages Lang-Guyer. Téléphone 2.13.

Rabais 20%

sur tous les articles de bains, chemiserie sport hommes et dames, articles de voyages et maroquinerie.

HUBER - SPORTS PÉROLLES, 13 FRIBOURG

AUJOURD'HUI et DEMAIN

A la rue de Lausanne, 69 EXPOSITION DU GRAND Poisson phénomène

capturé dans le lac de Neuchâtel

Sa longueur : 1 m. 95

Son poids : 50 kg.

Entrée : 20 ct.

Enfants : 10 ct.

VISITEZ le

IV<sup>me</sup> MARCHÉ - EXPOSITION DES ARTISANS GRUERIENS BULLE - HALLE DU MARCHÉ-COUVERT du 10 au 25 août 1935

130 exposants — 130 exposants Entrée : Adultes 70 ct. ; Enfants 30 ct. Billets simple course sur C. E. G., B. R. et AUTOBUS, valables pour le retour, moyennant timbrage à l'exposition. 97 B

# FRIBOURG

## Une nouvelle industrie en Gruyère

On nous écrit :

Une nouvelle industrie semble devoir s'établir dans la contrée de Bulle. C'est celle de la construction des planeurs.

Certes, la majorité des esprits est ralliée à l'aviation en général, mais beaucoup ne connaissent pas encore l'importance pratique de ces avions sans moteur.

La Suisse n'a pas encore formé une véritable équipe de lutte aérienne. L'opinion n'a pas encore suffisamment compris que l'issue de la prochaine guerre pourra dépendre d'opérations purement aériennes. L'aviation suisse manque d'équipages, et pourtant c'est une des dernières professions où brûle encore une foi passionnée. Les plaintes qui montent de la troupe des pilotes sont motivées par leur enthousiasme même.

Une des plus grosses difficultés que rencontreront les chefs de notre aviation, ce sera d'avoir constamment sous la main une flotte prête à se défendre et à attaquer. La formation des jeunes pilotes est une des nécessités les plus pressantes, et sur ce point le remède nous viendra de l'apparition des planeurs.

Lorsque ces machines sont sorties pour la première fois, elles ont suscité peu de curiosité et beaucoup de scepticisme. Mais ce scepticisme n'a pas tardé à se changer en admiration. L'utilité du planeur a été si bien comprise que son emploi est aujourd'hui reconnu comme une nécessité.

Le planeur est une innovation dont l'ampleur matérielle n'est naturellement pas comparable à celle d'un Henkel 70 ou d'un Devoitine. C'est un avion très frêle, évocateur de la libellule ou du hanneton.

Il se crée en Suisse un seul type de planeur. Celui qui se construit en ce moment à Bulle est le type du planeur d'école. Son envergure est de 10 mètres ; sa longueur, 5 m. 4 ; sa hauteur, 2 m. ; il pèse, à vide, 80 kg. et en vol normal 150 kg. Sa surface portante est de 15 m², et la charge par m² en vol de 10 kg. La construction est entièrement en bois, sauf les fermantes. Les commandes sont exactement les mêmes que celles d'un avion à moteur. Des essais faits récemment à Baden avec un planeur de ce modèle ont permis des vols de plus de deux heures.

Si Bulle a été choisi comme emplacement pour cette fabrication, c'est à cause de sa situation favorable aux essais et de l'ample choix qu'on y trouve dans les bois de construction.

La Suisse allemande a, dans la question des planeurs, une grande avance sur la Suisse romande. Elle en possède déjà plusieurs types. Nous avons également un retard sur la France, qui a lancé dernièrement des ordres de construction massive. Il faut que notre aviation vive et prospère, c'est d'extrême urgence. Pourquoi hésiter dès lors à la développer dans cette voie, puisque c'est dans le cadre de nos possibilités ?

Les essais faits la semaine passée, sous les yeux d'un inspecteur de l'Office fédéral, ont été concluants. Ils ont même attiré les éloges des connaisseurs pour l'excellence de la fabrication.

Nous aurons bientôt, espérons-le, le plaisir de voir planer, virer et jouer dans l'air les planeurs sortis de notre nouvelle fabrique !

Un modèle type du planeur en construction actuellement sera visible au marché-exposition de l'Association des arts et métiers, à Bulle. Il en formera une des principales curiosités.

### Colliston

M. Monnier, pharmacien à Fontaine (Neuchâtel), circulait avec son automobile en compagnie de sa femme, de sa mère et de deux enfants, lorsque, entre Riaz et Vuippens (Gruyère), il entra en collision avec un camion de la maison Nicod, marchand de vins à Echallens. Par suite du choc, très violent, la femme de M. Monnier fut grièvement blessée. Les autres voyageurs furent contusionnés. M<sup>me</sup> Monnier, après avoir reçu les premiers soins d'un médecin de l'asile de Marsens, fut conduite à Cerniat, où elle avait l'intention de se rendre.

Les dégâts sont importants pour les deux voitures.

### Après l'accident d'Autigny

Le jeune Hubert Sapin, conducteur de la motocyclette qui, à Autigny, fut cause de l'accident que nous avons signalé, avait disparu, effrayé. Il n'a pas tardé à se rendre entre les mains de la police et il a été conduit à l'hôpital cantonal, où il recevra des soins pour une légère blessure qu'il porte au pied. L'enquête se poursuit pour établir les responsabilités.

### Au Lac Noir

On nous écrit :

Ne serait-il pas possible d'avoir une messe matinale dans la région du Lac Noir ? Il y a des messes à Fribourg de bonne heure, mais seules les personnes disposant de moyens de transport peuvent en bénéficier. La première messe au Lac Noir est à 7 h. L'heure est tardive pour beaucoup, en particulier pour ceux qui veulent se rendre vers la Kœrbliflüh, pour ne citer que cet exemple. Les alpinistes aiment faire leurs ascensions avant la grande chaleur.

Bien des personnes seraient très contentes si une messe était célébrée de bonne heure au Lac Noir, d'où partent toujours de nombreux touristes.

### Chez les maîtres-tailleurs

Hier a commencé dans notre ville, sous les auspices de l'Association fribourgeoise des maîtres-tailleurs, un cours professionnel donné par M. Oscar Renevey, professeur à l'Ecole de coupe de Zurich. Plus de vingt participants, parmi lesquels les principaux maîtres-tailleurs de Fribourg, y prennent part. Ce cours, qui se donne dans les locaux du Technicum, durera une dizaine de jours. Il présente le plus grand intérêt pour la formation technique et tous les participants se déclarent dès à présent enchantés de cette prise de contact avec un des plus grands maîtres de la couture.

### Surabondance de lait ?

Fortifiez votre santé et celle de vos enfants par le Banago avec du lait. Ne laissez jamais, nourrir et fortifier.



**BANAGO**

NAGO Fabrique de chocolat Olten

### Bon appétit !

Voici un souhait que vous voudriez bien voir se réaliser toujours. Manger avec plaisir est généralement l'indice d'une bonne santé. Mais dès qu'au contraire, la faim diminue, c'est bien souvent un signe d'anémie. Il ne faut pas attendre pour vous soigner en pareil cas. Faites donc une bonne cure de Pilules Pink. Elles contiennent non seulement des produits naturels qui stimulent l'appétit, mais aussi un choix de toniques qui régénèrent le sang et contribuent ainsi à chasser l'anémie et à recouvrer forces et santé. Nombre de personnes affaiblies ont fait leur cure de Pilules Pink et en ont eu les meilleurs résultats. — Toutes pharmacies. Fr. 2 la boîte.

## Le tir dans la Sarine

On nous écrit :

En 1921, la Fédération de la Sarine avait organisé un concours de sections en campagne ; il eut lieu à Noréaz. Le résultat fut plutôt décevant. Ce genre de concours peut, à première vue, paraître intéressant à plus d'un égard. Mais il est incontestablement plus difficile que le concours en stand et son succès dépend avant tout des conditions météorologiques. Sans doute peut-on parer aux risques du mauvais temps par des installations appropriées, mais les caisses de nos sociétés, privées des généreux subsides des années grasses, n'en peuvent supporter les frais. D'ailleurs, de nouvelles constructions à côté d'un stand ne se comprendraient pas. Si l'on veut tirer en campagne, il faut accepter d'avance tous les aléas de l'entreprise.

L'idée du concours en campagne fut reprise cette année à l'assemblée des tireurs et le comité de la Fédération en confia l'organisation à la Société de tir de Rossens. Celle-ci, dirigée par des hommes très dévoués, fit de son mieux pour remplir cette tâche. Malheureusement, dans l'après-midi de dimanche, une pluie diluvienne se mit de la partie et c'est sous de larges ondes que beaucoup de tireurs exécutèrent leurs exercices. Néanmoins, tout se passa normalement ; les résultats généraux des sociétés furent bons. Certains résultats individuels, particulièrement de la ville de Fribourg et du Mouret, furent brillants. Au total, il fut délivré 8 couronnes de sections, 8 insignes cantonales ou rappels, 23 insignes et 43 mentions fédérales et 42 mentions cantonales.

La Société des sous-officiers organisa le tir au pistolet, qui réussit fort bien, puisque la moyenne s'éleva à 149,234 points.

Les résultats du tir furent proclamés à la pinte de Rossens par le diligent et sympathique président de la Fédération, M. le capitaine Dupraz, devant une assemblée nombreuse et enthousiaste. M. Dupraz félicita les sociétés pour leur belle participation et les 375 tireurs pour le magnifique effort fourni. Il remercia chaleureusement tous ceux qui avaient contribué à l'organisation du concours, et plus spécialement M. Arsène Ducrest, président à Rossens, M. le capitaine Chavaillez, chef de tir, ainsi que MM. Ridoux et Rey, chefs de bureau.

### Résultats des sections

(Couronnes de laurier pour un résultat minimum de 62 points) :

- 1<sup>re</sup> catégorie : Fribourg, Société de la ville, 69,734 points.
- 2<sup>me</sup> catégorie : 1. Le Mouret : 69,374 p. ; 2. Fribourg-Militaire : 65,772 p. ; 3. Treyvaux : 63,605 p. ; 4. Belfaux : 62,386 p. ; 5. Arconciel : 57,420 points.
- 3<sup>me</sup> catégorie : 1. Vuisternens-en-Ogoz : 63,810 points ; 2. Rossens : 63,345 p. ; 3. Lentigny-Corserey : 62,345 p. ; 4. Marly : 61,725 points ; 5. Prez-vers-Noréaz : 58,096 p.

### Meilleurs résultats individuels

81 points : Ernest Papaux, Le Mouret ; 80 p. : Walter Widmer, junior, Fribourg-Ville ; 79 p. : Jean Eggertswyler, Le Mouret ; 78 p. : Arthur Schorderet, Le Mouret ; 77 p. : Louis Butty, Fribourg-Ville ; 76 p. : Alphonse Andrey, Philippe Burgy et Louis Ruffieux, Fribourg-Ville ; 74 p. : Fritz Andrist, Maurice Bariswyl et Georges Riva, Fribourg-Ville ; 73 p. : Robert Jordan et Auguste Stucky, Fribourg-Ville ; Pierre Moulin, Fribourg-Militaire ; Eugène Chavaillez, Rossens ; Emile Schafer, Marly ; 72 p. : Alfred Corboud, Jean-Joseph Comte, Marcel Guhl et Edouard Yantz, Fribourg-Ville ; Ignace Pasquier, Trey-

vax ; Robert Clément, Belfaux ; Max Eggertswyler, Le Mouret ; 71 p. : Charles Kurt et Emile Piller, Fribourg-Militaire ; Franz Wolhauer, Fribourg-Ville ; Hippolyte Richard, Le Mouret ; 70 p. : Henri Noël, Fribourg-Ville ; Amédée Piccard, Rossens ; Germain Kolly, Le Mouret ; Oscar Wæber, Treyvaux ; François Niclase, Vuisternens-en-Ogoz ; 69 p. : Arnold Ammann et Joseph Zbinden, Fribourg-Ville ; François Egger, Fribourg-Militaire ; Jean Paradi, Le Mouret ; Jean Bourguet, Treyvaux ; 68 p. : Louis Dupraz et Oscar Kessler, Fribourg-Ville ; André Descloux, Rossens ; Firmin Rohrbasser et Joseph Winiger, Lentigny ; Patrice Marchon, Vuisternens-en-Ogoz. R.

### Acte de probité

Samedi dernier, deux jeunes élèves de l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg, Pierre Bonny et Ernest Krattinger, ont trouvé, à la rue de Romont, un porte-monnaie contenant 200 francs.

Spontanément, ces deux jeunes gens sont allés remettre à la gendarmerie ladite somme, qui fut réclamée 24 heures plus tard par une mère de famille de notre ville.

Cet acte de probité méritait d'être signalé.

## RADIO

### Mercredi, 7 août

#### Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone-concert. 16 h. 30, concert de Berne, émission commune. 18 h., Mots de la fin, causerie par Mlle Lily Nadiet. 18 h. 30, enregistrements nouveaux. 19 h., Quelques pays entre l'Allemagne et l'U. R. S. S., causerie par M. Chable, journaliste, Neuchâtel. 19 h. 25, le Week-end automobile de Caux des 10 et 11 août. 19 h. 40, Le théâtre à Paris : la saison écoulée et la saison prochaine. Tendances nouvelles. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 20, dernières nouvelles. 21 h. 30, Cyclone, pièce en deux actes, de Simon Gantillon.

#### Radio-Suisse allemande

12 h., musique de la Bavière et de l'Autriche. 16 h. 30, émission commune, concert par le petit Orchestre Radio-Suisse allemand. 17 h., le quatuor des Revelter-Harmonists chante. 17 h. 15, concert d'orchestre. 17 h. 30, cycle « l'Humour dans la musique d'intérieur. 19 h. 45, barcarolles et petites sérénades. 21 h. 10, une heure populaire.

#### Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 12 h. 33, concert varié (disques). 22 h., sélection de l'opéra Le Barbier de Séville, de Rossini (disques).

#### Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. 20 h., concert. Tour Eiffel, 20 h. 30, poésie et musique. Paris P. T. T., 21 h., séance de musique de chambre. Strasbourg, 20 h. 45, retransmission de la Salle de l'Orangerie : concert symphonique par l'Orchestre municipal de Strasbourg. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Königswusterhausen, 21 h., concert d'orchestre à vent : marches modernes. Leipzig, 19 h., extraits d'opérettes, par l'orchestre de la station. Vienne, 21 h. 10, festival de Salzbourg 1935.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Berlin-Stuttgart : gymnastique. 6 h. 30, concert matinal. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 7 h. 45, gymnastique. 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., radio-journal. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Limoges, gramophone-concert. 11 h. 10, concert symphonique. 14 h. à 16 h., Paris P. T. T., la radio aux aveugles. 16 h. à 16 h. 20, Francfort, petit concert. 22 h. 30 à 23 h., Paris P. T. T., radio-journal.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

### BAINS du SCHWEFELBERG Alt. 1400

Hôtel, 100 lits, nouvellement rénové. Bains sulfureux, massages ; inhalations, cures de chaise-longue, promenades dans la forêt ; régime, médecin. Pension, Fr. 8.50 à 10.- ; fin de semaine, Fr. 11.-. Téléphone 11.4. Garage, prospectus. (Du 15 juin au 15 sept., service d'automobile avec Fribourg et du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> sept. avec Berne.) P 1236 Y

## Le présent de l'Hindon

par P. SAMY

Laissac remit à M. Langlois une note pour son client, à charge par lui d'y répondre au verso. C'était les brèves questions suivantes :

« 1. M. Barnier tenait, je le sais, une comptabilité détaillée de ses opérations bancaires, dépôts, retraits, paiements par chèques.

« 2<sup>o</sup> Où renfermait-il ces livres comptables ? Dans quel meuble de son cabinet ? Où mettait-il la clef de ce meuble ? »

Quelques jours après, l'avocat, que Laissac était allé voir à son domicile, lui remettait les réponses de Larcher qui disaient :

« 1<sup>o</sup> Toutes les opérations de l'année, du mois et du jour sont, avec les comptes-courants, couchées, pièces justificatives jointes, sur des registres.

« 2<sup>o</sup> Ces registres, au nombre de cinq, se trouvent dans un bahut ancien à l'angle ouest du cabinet. La clef est déposée dans le tiroir-caisse du bureau avec un agenda de notes quotidiennes. »

Laissac expliqua à l'avocat ce qu'il voulait en faire.

« C'est une piste que je cherche, lui dit-il, et qui, peut-être, me mettra sur la trace du ou des vrais coupables.

« Hélas ! lui répondit M. Langlois, ce travail vous demandera un temps très long. Or, le temps presse. Le rapport du juge va être déposé. Le résultat ne fait pas de doute. Nous irons à bref délai en Cour d'assises et c'est là

qu'il me faudrait les preuves qui me manquent. Hâtez-vous donc.

Laissac se hâta. Ne voulant pas aller lui-même faire ses recherches à la rue Bassano, désirant s'entourer du plus absolu secret, il pria M. Blancard de lui procurer ces registres en lui remettant la note de Larcher. Lui seul pouvait se charger de cette mission auprès de M<sup>me</sup> Barnier.

Le notaire y consentit, non sans faire remarquer au neveu de son regretté client qu'il allait se livrer là à un travail délicat, qu'un comptable professionnel pouvait seul entreprendre.

« Je ne peux, répondit Laissac, confier ce soin à personne. Vous en connaissez, maître, le motif. On doit complètement ignorer que je m'occupe de cette affaire.

« Alors, revenez me voir. Je vous remettrai ces livres. Je n'aurai pas de difficulté à les obtenir de M<sup>me</sup> Barnier.

Ce fut Pauline qui facilita la recherche du notaire. Les registres furent trouvés à l'endroit où le défunt les renfermait et M. Blancard put les remettre à Laissac lors d'une nouvelle visite que lui fit ce dernier.

Possesseur des éléments sur lesquels il croyait établir son enquête, Laissac s'enferma chez lui et, pendant des journées entières, il se mit à dépouiller les pages nombreuses et bourrées de chiffres, travail difficile et minutieux, où il s'acharnait avec cette volonté et ce désir d'aboutir qui étaient le fond de sa nature.

Mais, comme le lui avait dit M. Langlois, le temps pressait.

La Chambre des mises en accusation avait transmis ses conclusions au Procureur général qui renvoyait l'affaire devant la Cour d'assises. La date du procès était fixée au 5 novembre.

Comment arriver dans un si court délai à découvrir dans ce fatras de chiffres, de notes, de numéros de chèques, ce que cherchait Laissac ?

Les jours avaient succédé aux jours. Une lumière toute petite avait lui. Laissac avait mis un point d'interrogation devant la Banque Orientale et noté à part les numéros des chèques touchés au guichet de cette société, avec les noms de leurs bénéficiaires. Qu'étaient ces derniers ? Des architectes, des entrepreneurs, des vendeurs ?

Il n'y avait pas concordance entre ces paiements et les dates, ce qui éveillait des doutes dans l'esprit de Laissac.

Pour les lever, il aurait fallu qu'il pût interroger Larcher ou, à son défaut, le caissier de l'usine, ou encore Naritch lui-même.

Il en était là quand, dans les derniers jours d'octobre, il reçut un coup de téléphone de M. Langlois, le priant de passer à son cabinet.

« Voici, lui dit l'avocat, quand ils se trouvèrent en présence. Le point le plus sensible de l'accusation, celui qui lui sert de base, est la présence de Larcher à Paris la nuit du crime.

« Mais, répliqua Laissac, notre ami a déclaré qu'il était ce jour-là à Marseille, où il était arrivé dans la matinée de mardi.

« Or, il ne s'est présenté à son hôtel que le lendemain mercredi, au dire du gérant de cet hôtel. Est-ce bien exact ? J'ai demandé à Larcher s'il pouvait me fixer sur les endroits où il a pu être vu dans cet intervalle de 24 heures.

« Qu'a-t-il répondu ?

« Qu'il avait visité les environs de la ville et passé la nuit du mardi au mercredi dans une localité dont il n'a pas su me dire le nom. J'ai eu beau insister pour qu'il m'en fasse la description, ce fut inutile.

« Comment a-t-il fait cette excursion ? En autocar, en taxi ? Était-ce loin de Marseille ?

« Je lui ai posé ces questions. Elles sont restées sans réponse ou plutôt, la seule est qu'il ne se souvient de rien.

« C'est un étrange phénomène d'amnésie, dit Laissac.

« Oui, mais qui le perd, fit l'avocat.

« Que faire ? demanda le journaliste.

« Tenter une enquête à Marseille... »

« Une enquête sans la moindre base ? fit Laissac.

« Le gérant de son hôtel ne l'a pas vu le mardi, mais un garçon a pu l'apercevoir. Pour nombreux que soient les taxis à Marseille, un chauffeur peut se souvenir de lui, s'il l'a transporté dans une localité des environs. Et, cette localité trouvée, on pourrait savoir dans quelle auberge ou dans quel hôtel il a passé la nuit grâce à sa photographie. En voici une très ressemblante.

« Après deux mois de distance ? fit Laissac.

« On a vu des choses plus singulières, répondit M. Langlois. Enfin, que vous dire ? La tête d'un homme et d'un ami vaut bien qu'on tente le hasard lui-même.

« Donnez, fit Laissac en prenant la photographie. Il ne sera pas dit que je n'aurai pas tout fait pour sauver cet ami. Je pars pour Marseille. J'aurai peut-être là-bas une inspiration.

« Vous êtes, Monsieur Laissac, dit l'avocat en lui serrant les mains, un être d'exception.

« Laissons l'amitié de côté, fit André, et admettons que c'est mon métier. Ne vous impatientez pas, Maître. J'espère être de retour la veille du procès ou avant si je trouve quelque chose.

†

Madame Isidore Verdon, à Fribourg ;  
Monsieur Albert Verdon, à Fribourg ;  
Monsieur Paul Verdon, à Genève ;  
Monsieur et Madame Fischer-Verdon et leurs  
filles, à Gossau (Saint-Gall) ;  
Monsieur et Madame Pierre Verdon et leurs  
enfants, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Emile Verdon, à Tunis ;  
Monsieur et Madame Louis Verdon et leurs  
filles, à Fribourg ;  
Monsieur Joseph Verdon, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Joseph Verdon et leurs  
enfants, à Meyriez ;  
Monsieur et Madame Lucien Wæber-Verdon  
et leur famille, à Dompierre ;  
Les familles de feu Jules Verdon, à Dompierre,  
Genève et Fribourg ;  
Monsieur et Madame Louis Monney et leurs  
enfants, à Bulle ;  
La famille de feu Jean Meuwly, à Fribourg,  
Paris, Casablanca et en Chine ; les familles  
Aubry, à Granges ; Reichler, à Fribourg, ont la  
douleur de faire part du décès de

**Monsieur Isidore VERDON**

administrateur du Dépôt du matériel scolaire,  
tertiaire de Saint-François

leur cher époux, père, beau-père, grand-père,  
frère et parent, enlevé à leur affection à Gossau  
(Saint-Gall), le 4 août, dans sa 62<sup>me</sup> année, muni  
des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Fribourg,  
mercredi, 7 août, à 10 heures, à la cathédrale  
de Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire, Grand'rue, 32.  
Selon le désir du défunt, on est prié de  
n'envoyer ni fleurs ni couronnes.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'association des magistrats, fonctionnaires  
et employés de l'Etat de Fribourg

le regret de faire part du décès de

**Monsieur Isidore VERDON**

administrateur des dépôts du matériel scolaire

L'office d'enterrement sera célébré mercredi,  
7 août, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.

†

La Sarinja

section académique des Etudiants suisses  
fait part du décès de

**Monsieur Isidore VERDON**

père de son dévoué membre actif,  
Monsieur Joseph Verdon

L'office d'enterrement sera célébré mercredi,  
7 août, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.

†

La Musique Concordia

fait part du décès de

**Monsieur Isidore VERDON**

membre passif

L'office d'enterrement sera célébré mercredi,  
7 août, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.

Domicile mortuaire : Grand'rue, 32.

†

Le chœur d'hommes « La Mutuelle »

fait part du décès de

**Monsieur Isidore VERDON**

son regretté membre passif

L'office d'enterrement aura lieu mercredi,  
7 août, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-  
Nicolas.

Domicile mortuaire : Grand'rue, 32.

†

L'Association catholique  
de la Jeunesse fribourgeoise

fait part du décès de

**Monsieur Isidore VERDON**

père de son dévoué secrétaire, M. Joseph Verdon

Domicile mortuaire : Grand'rue, 32.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme  
de

**Monsieur Charles VONLANTHEN**

sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas,  
mercredi, 7 août, à 9 heures.

†

Monsieur et Madame Henri Dafflon, à  
Autigny ;

Monsieur Ernest Dafflon, à Fribourg ;  
Mademoiselle Lucie Dafflon, à Lausanne ;  
les familles parentes et alliées,  
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Albert DAFFLON**

leur cher fils, frère, neveu et cousin, décédé  
accidentellement, le 4 août, à l'âge de 28 ans,  
muni des secours de la religion.

Les funérailles auront lieu à Autigny, mer-  
credi, 7 août, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Angèle Jungo et ses enfants, à Bussy,  
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Jacques JUNGO**

leur cher époux et père, décédé dimanche,  
4 août, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré mercredi,  
7 août, à 7 h. 45, à l'hôpital des Bourgeois.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur François Maillard et ses enfants, à  
Siviriez, Renens, Genève, Trélex, Lausanne,  
Nyon, font part de la perte douloureuse qu'ils  
viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Albertine MAILLARD**

née Jayet

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-  
mère et parente, enlevée à leur tendre affection,  
le 4 août, à l'âge de 63 ans, après une courte  
maladie, chrétiennement supportée.

L'enterrement aura lieu à Siviriez, mercredi,  
7 août, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**DOMAINE A LOUER**

Pour cause d'accident, le soussigné met en  
location son domaine, d'une contenance de  
24 POSES, d'un terrain excellent, presque un  
seul mas et plat, avec grange à pont et pré  
d'environ 2 poses attenant à la maison.

Entrée en jouissance le 21 février 1936.

Cyprien Crausaz, Chapelle, près Sassel.

†

Les Filles de la Sagesse de Sonnenwyl  
et de Praroman

font part du décès de leur regrettée et chère  
**Sœur Honoré de Saint-Joseph**

décédée à Fribourg, le 3 août, munie des sacre-  
ments de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu à Praroman, ce matin,  
à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**Imprimerie St-Paul**

Faire-part

On demande, dans famille  
catholique, une

**Jeune fille**

de 15 à 20 ans, de toute  
confiance, pour aider au  
ménage et s'occuper des  
enfants. Conditions selon  
entente. Vie de famille  
assurée.

S'adresser sous chiffres  
P 13908 F, à Publicitas,  
Fribourg.

**Musique cuivre**

6 musiciens, cherche  
engagement pour béné-  
chon septembre. — Prix  
avantageux. — S'adresser  
Pierre Barbey (Papillon).  
Téléphone 27.718, café de  
la Place des Grottes,  
92853 Genève.

On demande, pr petite  
cure des bords du Léman,  
une

**Personne**

dans la quarantaine, con-  
naissant les travaux de  
la cuisine et du jardin.  
Offres écrites à Publi-  
citas, Fribourg, sous chif-  
fres P 13911 F.

A remettre, à Vevey,  
tout de suite, petit

**CAFÉ-  
RESTAURANT**

marchant très bien et de  
vienne renommée. Faible  
reprise. — Offres écrites  
à H. Z. 57304, Publicitas,  
Vevey.

**A VENDRE**

un fourneau à gaz à l'état  
neuf, ainsi qu'un potager  
à bois. Les deux avec cas-  
seroles. 41033  
S'adresser : E. Forster,  
latterie du Varis.

**UN VOLEUR**

s'est emparé d'un vélo dans un immeuble, près  
de la gare de Fribourg, le vendredi 2 août, dans  
l'après-midi. Récompense de 25 fr. à qui le fera  
connaître. Discretion garantie. Particularités de  
la machine : guidon horizontal, deux petites vis  
ou deux trous sur le cadre, une cassure à la  
jante arrière, torpédo, frein sur jante avant,  
couleur noire, filets verts. 13910  
Aviser J. Berset, Vignettaz, 3, Fribourg.

**CAPITOLE**

Ce soir, à 20 h. 30  
ALBERT PRÉJEAN  
DANIELLE DARRIEUX  
LUCIEN BAROUX  
dans  
**LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS**  
Un vrai film d'humeur et de gaieté française  
**TARIF REDUIT**

Téléphone 1300

**Cinéma ROYAL**

Ce soir, à 20 h. 30  
**WILLY THUNIS**  
le célèbre ténor qui créa « Le Pays  
du sourire », dans une ravissante  
comédie

**N'AIMER QUE TOI!**

avec  
Josette Day, Gaston Dubosc, Louvigny

**ABRICOTS DU VALAIS**

Brut. Pr la stérilis. 5 kg.,  
6 fr. ; 10 kg., 11.- ; 20 kg.,  
21.-. Moyens, 5 kg., 5 fr. ;  
10 kg., 9.- ; 20 kg., 17.- ;  
pr confitures, 5 kg., 4.50 ;  
10 kg., 8.- ; 20 kg., 15.-  
Franco. 700-1  
Dondainaz, Charrat.

**A VENDRE**

faute d'emploi, 1 lit à  
2 places, 1 lit d'enfant et  
une machine à coudre à  
main, chez **Julienne  
Schaffer, à Belfaux.**  
A la même adresse, une  
chambre à louer. 41028

**A LOUER**

Court Chemin, 62, appar-  
tement de 4 pièces, bains,  
gaz, électricité, remis à  
neuf ; jardin.  
S'adresser sous chiffres  
P 13913 F, à Publicitas,  
Fribourg.

**NESTOR  
GERBER**  
BUREAU FIDUCIAIRE  
CRIBLET, 4, TEL. 1707  
**FRIBOURG**

**Machine à  
écrire**

portative « **Corona** »  
en bon état, à vendre  
à bas prix. 41031  
S'adresser :  
Pension F. Dumarthey,  
Pérolles, 14

**On cherche**

une jeune fille de la ville,  
pour aider aux travaux  
d'un petit ménage.  
Eichenberger frères,  
place de la Gare, Fri-  
bourg. 41032

**A vendre à Bulle  
MAISON  
d'habitation**

avec grand atelier et dé-  
pendances.  
S'adresser à Publicitas,  
Bulle, sous P 7432 B.

**On demande brave  
jeune fille**

pour aider au ménage et  
au service du café. Entrée  
tout de suite.  
S'adr. sous P 13906 F,  
à Publicitas, Fribourg.

**POUR LA CUISINE**

**Electricité**

1 kwh. = 864 calories  
toujours, en tout temps,  
dans toutes conditions.  
kwh. = Valeur-Or.

**Gaz**

1 m<sup>3</sup> gaz = 4000  
ou 4500 calories, selon la  
qualité du gaz.  
m<sup>3</sup> gaz = Valeur-Papier.



5000 calories par m<sup>3</sup> ne sont atteintes que par du gaz de 1<sup>re</sup> qualité.  
**C'EST UN BLUFF de comparer les calories-or-électricité aux calories-papier-gaz, sans tenir compte  
des rendements, qui retournent la balance.**

En réalité, même les gaziers sincères ne contestent plus que pour la cuisson, l'équivalent pratique est au maximum de

**3 kwh. pour 1 m<sup>3</sup> gaz**

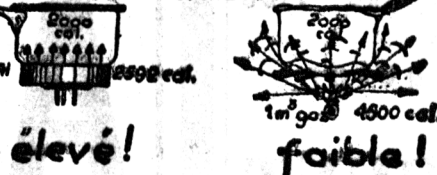
3 kwh.  
correspondant  
au moins à 1 m<sup>3</sup> gaz  
coûtent  
**21 cent.**

Donc à Fribourg  
env. 25 % d'économie  
par l'ELECTRICITE.  
Cuisson électrique  
= Cuisson Idéale.

Economie-  
Confort-  
Sécurité.



RENDEMENT:



élevé!

faible!

Si vous n'êtes pas convaincus ! interrogez vos connaissances qui ont abandonné le gaz pour l'électricité.

**Profitez de notre LIQUIDATION PARTIELLE**

Nous soldons pour hommes :

Soul. de travail, ferré	Fr. 9.50
» de dimanche, box	Fr. 8.50
» de montagne,	Fr. 14.50
» sport, noir, brun	Fr. 11.80
» ordonn. empeigne	Fr. 12.50
» Richelieu, noir, brun	Fr. 8.50
» football, 40-44	Fr. 7.80
» tennis, bleu, sem. caout.	1.80
Espadrilles, sem. ficelles	Fr. 1.60

**KURTH**  
51, Rue de Lausanne Fribourg

**w. Ludin**  
près la Cathédrale  
FRIBOURG

**TOUT POUR LE VOYAGE**  
Malles. — Mallettes. — Trousses de voyage.  
Boîtes à chapeaux

Sacs touriste Sacs de bain  
**SACS FERMETURE ECLAIR**  
Très grand choix en ceintures  
**et sacs d'été pour dames**  
Prix très avantageux.

Le cabinet dentaire du  
**Docteur GROBETY**  
Place de la Gare, 37  
**est fermé**  
du 3 au 19 août

**HOMME**  
de 30 ans, demande occupation dans agriculture, pour automne.  
S'adresser sous chiffres P 41025 F, à Publicitas, Fribourg.

**Appartement**  
**A LOUER** pour tout de suite ou à convenir Bel appartement 5 chambres, cuisine, chauffage central et bains, 1 grande mansarde, galetas, cave. Soleil et vue superbe. Ilme étage, rue de Lausanne No 16. S'adresser à Ch. Leimgruber, Confiserie de St-Nicolas. Prix avantageux. 12692

**DROGUERIE**  
A remettre, en plein centre de Lausanne, une excellente droguerie. Forte clientèle. Beau magasin avec vitrines sur rue et vastes locaux. — Affaire avantageuse et d'avenir. Gérances Mérimat et Du-toit, Ale, 21, Lausanne.

**A louer**  
dans quartier tranquille, pour tout de suite ou à convenir **logement de 4 chambres.**  
S'adresser pour renseignements à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P 12467 F.

**LUNETTES**  
et pince-nez nickel, belle qual. dep. Fr. 3.50, au magasin **DALER frères**, route Neuve, derrière le grand café Continental. 51-1  
Encore divers articles d'optique à très bas prix.

**TABAC**  
**Pip**  
40cts

**Chambre des Scolarques de la Ville de Fribourg**  
Les demandes de subsides pour l'année scolaire 1935-1936, accompagnées des certificats réglementaires et des propositions de garantie, doivent être adressées au soussigné avant le 15 septembre 1935.  
Les demandes tardives ou non accompagnées des certificats ne seront pas prises en considération. 13893  
Le secrétaire-caissier : **J. Raymy, notaire.**

Société suisse, sérieuse, donne la **représentation générale** à monsieur solvable, commerçant routiné et capable. Garantie assurée de Fr. 3000.—. Offres sous chiffres OF 6074 A, à Orell-Füssli-Annonces, Bâle 1.

Nous avons encore à louer des appartements de 2, 3 et 4 pièces avec tout confort moderne, chauffage et eau chaude par concierge, salle de bains, frigidaire, ascenseur, buanderie, dévaloir, cave, 13592  
**à Pérolles « Bon Air »**  
Avenue de Pérolles, 75 et 77.  
Pour tous renseignements et conditions s'adresser à la Régie d'Immeubles, Guillaume de Weck, agence Immobilière Perrin et Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.

**Enchères juridiques**  
L'office des faillites soussigné vendra en son bureau, à Tavel, en 2<sup>mes</sup> enchères publiques, **vendredi, 9 août 1935, à 10 heures du matin**, les immeubles de la masse en faillite **Emile Scherwey, à Elswil** : un domaine d'env. 88 poses en prés et champs et env. 12 poses de forêts. Tous les bâtiments sont en bon état, situés à 10 minutes d'une station. Les immeubles seront attribués au plus offrant. Les conditions, etc., peuvent être consultées. Les garanties doivent être fournies pendant les enchères. 76-110  
L'office des faillites de la Singine, Tavel.

**LE PRIX DE NOS SANDALES !!**

27-29	30-35	36-42	43-47
4.80	5.80	6.80	7.80

Dupasquier  
**AU SABOT D'ARGENT**  
22, Rue de Romont Fribourg

**HOMME**  
d'âge mûr, de toute moralité, demande place dans institut ou maison bourgeoise comme portier, aide-jardinier. Prétentions modestes. Références à disposition.  
Offres écrites sous chiffres P 41027 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE un **CAMIONNEUR**  
qui se rendrait au Valais, pour transport de quelques caisses.  
Faire offres avec prix sous chiffres P 41029 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer pour le 25 décembre 1935 ou date à convenir **MAGASIN** avec appartement au centre de Vevey. Passage très fréquenté. Convient pour bonneterie, chemiserie ou pour magasin de cigares et journaux. — S'adresser à la Boulangerie Weber, VEVEY.

**Chien égaré**  
Chienne de chasse, courant blanc et jaune, bout de la queue coupé, sans collier. 13880  
Aviser contre récompense P. Bontempo, Les Neigles, Fribourg. Tél. 622.

On prend, pendant les vacances  
**enfants**  
d'école, dans maison particulière près de la ville. Par jour 2 fr. 50. A l'année, enfant jusqu'à 2 ans. 45 fr. par mois. Bons soins assurés.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13878 F.

**A VENDRE**  
**propriété**  
de 3 à 5 poses. Bâtiment neuf. Beau verger.  
S'adresser sous chiffres P 13895 F, à Publicitas, Fribourg.

**Enchère d'immeubles**  
Lundi 19 août 1935, dès 15 h., en Maison communale, à Démoret, les bois de François Baatard exposeront en vente aux enchères publiques, le bâtiment avec rural et terrains qu'ils possèdent rière Démoret (surf. d'environ 80 ares). 437-40  
Renseig. et cond. : Etude J. Pilloud, notaire, Yverdon.

**ODOL**  
L'ELIXIR DENTIFRICE S'IMPOSE



L'Élixir dentifrice ODOL doit l'accueil sympathique mondial à son agréable goût de fraîcheur et à ses qualités antiséptiques. Ces faits devraient vous engager à ne vous servir que de l'ODOL pour les soins de la bouche et des dents. — Les deux, l'Élixir et la pâte dentifrice ODOL sont des produits suisses.  
Compagnie ODOL S. A., Goldach (St-Gall)

**VARICES**  
Vente-réclame avec rabais jusqu'à 20 % de bas tre qualité, avec ou sans caoutchouc. — Incroyable, dep. Fr. 5.50. Envois à choix. — R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

**ANNUAIRE MISSIONNAIRE CATHOLIQUE DE LA SUISSE 1935**  
Prix de vente : Fr. 2.—  
Aux Librairies St-Paul, Fribourg  
Place St-Nicolas 130, et avenue de Pérolles, 38

**GRANDE VENTE de Parfumerie**

Eau de Cologne « Silber » notre marque spéciale 2.— 1.— .60 .30	<b>10</b> cl.	Eau de Cologne 60° qualité éprouvée Grand flacon	petit flacon moyen flacon	<b>85</b> cl.
Eau de Cologne 70° bonne qualité, flacon de poche	<b>45</b> cl.	Eau de Cologne « Drallé » parfumée aux fleurs		<b>75</b> cl.
Eau de Cologne parfumée au chypre ou fougère qualité extra	2.75 1.95 1.25	<b>85</b> cl.	Eau de Cologne parfumée 90°, fermeture compte-gouttes qualité superfine	<b>1.25</b> <b>1.</b>

**EAU DE COLOGNE OUVERTE**  
Excellente qualité

1 décil.	<b>.35</b>	2 décil.	<b>.65</b>	3 décil.	<b>.90</b>	5 décil.	<b>1.50</b>	1 litre	<b>2.90</b>
----------	------------	----------	------------	----------	------------	----------	-------------	---------	-------------

Prière d'apporter les bouteilles

Pâte dentifrice « Dentalba » Grand tube Qualité extra	<b>50</b> cl.	Eau dentifrice 60° bonne qualité joli flacon, forme boule	<b>95</b> cl.
Talc en poudre grande boîte métal	<b>45</b> cl.	Sachet de 400 gr. sels de bain aux aiguilles de sapin	<b>95</b> cl.
Huile à bronzer qualité spéciale	<b>75</b> cl.	Schampoing liquide, bonne qualité Goudron et camomille	<b>1.25</b> <b>1.</b>
Brillantine cristallisée parfumée aux fleurs	<b>50</b> cl.	Brillantine liquide, très bonne qualité	<b>95</b> cl.
Lotion parfumée grand flacon	<b>1.25</b> <b>1.</b>	Savon de bain « Lido » le grand pain de 200 gr.	<b>40</b> cl.

**Aux Trois Tours**  
Rue de Romont Fribourg